



## L'USFP ouvre grand ses bras aux militants de gauche qui ont choisi de l'intégrer

*Cérémonie à Marrakech en l'honneur des nouveaux membres du Parti de la Rose*

Page 3

www.libe.ma

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9140

Mardi 13 Octobre 2020

# Stoïque !

*Le Raja champion au bout du surpassement*



*Dans une lettre adressée au chef du gouvernement*

**Driss Lachgar** appelle à une réunion de la majorité



Après la fin des consultations concernant le système électoral, il est nécessaire d'appeler à la tenue d'une réunion de la majorité en vue de procéder à l'examen de la situation actuelle.

C'est ce qui ressort notamment de la lettre adressée par le Premier secrétaire de l'USFP au chef du gouvernement.

Il est à rappeler que lesdites consultations avaient été entamées avec le ministre de l'Intérieur qui s'est vu chargé par les partis de la majorité, après avoir abouti à des conclusions se rapportant au prochain agenda électoral, d'en informer le chef du gouvernement.

Le bien-fondé de la demande formulée par Driss Lachgar se situe dans le pacte même liant cette majorité consistant en la tenue de consultations en vue de préserver son cadre institutionnel. Il revient, alors, au chef du gouvernement d'œuvrer dans ce sens.

Pour rappel, les lois qui étaient au centre de ces consultations devraient être soumises au Parlement dans le cadre de l'opérationnalisation de l'approche démocratique consacrée. Et c'est au Parlement que revient le pouvoir de procéder à leur évaluation.

Bien d'autres partis de la majorité partagent la position de l'USFP et ils ont dû en faire part à Saâd Eddine El Otmani.

Par ailleurs, l'éventualité d'un changement des lois organisationnelles qui devrait se faire lors d'un Conseil des ministres corrobore la nécessité de la tenue de la réunion à laquelle appelle le Premier secrétaire.

*Lire Page 23*

# Nasser Bourita : *Le Maroc a toujours affirmé que les interférences extérieures compliquaient la crise libyenne*

Reprise du dialogue politique inter-libyen début novembre en Tunisie



L'ONU a annoncé la reprise début novembre en Tunisie du dialogue politique inter-libyen pour un règlement de la crise en Libye en proie aux violences et au chaos depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011.

L'émissaire par intérim de l'ONU en Libye Stephanie Williams a annoncé "la reprise des pourparlers inter-libyens inclusifs (...) avec une réunion début novembre en Tunisie", selon la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul).

Cette réunion en "face à face" en Tunisie, fera suite à plusieurs "consultations virtuelles", précise la Manul dans un communiqué.

La Libye dispose actuellement de deux autorités: le Gouvernement d'union nationale (GNA) basé à Tripoli et reconnu par l'ONU, et un pouvoir incarné par Khalifa Haftar, homme fort de l'Est.

Interrompu à maintes reprises depuis les accords de Skhirat en décembre 2015, le processus politique libyen a été mis à mal par l'offensive militaire du maréchal Haftar lancée contre Tripoli en avril 2019.

Mais après la défaite des pro-Haftar en juin 2020, les deux camps rivaux, encouragés par l'ONU, sont retournés en septembre à la table des négociations avec des réunions thématiques: institutionnelle au Maroc, militaire en Egypte et politique en Suisse.

Le "Forum du dialogue politique libyen" (FDPL) est l'aboutissement des différentes médiations menées par l'ONU et des pays de la région pour trouver une solution politique et durable à la crise en Libye.

L'objectif du FDPL sera de consacrer les "progrès et les visions consensuelles" émergent des récentes consultations inter-libyennes en Suisse, au Maroc et en Egypte.

Ce dialogue politique vise notamment à "dégager un consensus sur un cadre de gouvernance unifié et des arrangements qui conduiront à l'organisation d'élections", a précisé le communiqué.

En outre, la Manul a "exigé que les participants au FDPL se récuse de toute fonction politique"

dès la formation d'un nouvel exécutif, les appelant à se réunir de "bonne foi" et de "s'abstenir de tout discours de haine et d'incitation à la violence".

Dans une interview au journal italien La Repubblica, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a affirmé que le Maroc a toujours soutenu que les interférences extérieures compliquaient les efforts pour l'aboutissement à une solution à la crise libyenne.

"La solution à la crise libyenne aurait déjà pu être trouvée, mais l'ingérence extérieure a tout compliqué, car malheureusement la Libye est aujourd'hui devenue un enjeu diplomatique pour d'autres pays", a-t-il souligné.

Sur le dossier libyen, le Maroc, a-t-il poursuivi, a joué un rôle important sur la voie du règlement de la crise depuis les accords de Skhirat.

"A Bouznika, nous nous sommes concentrés sur l'unification des institutions libyennes. Nous avons également dit aux Libyens de ne pas gaspiller leur énergie à trouver des médiateurs ou d'autres personnalités, mais de s'atteler sur des solutions aux problèmes", a-t-il relevé.

Dans ce même entretien, le ministre est revenu sur sa récente visite au Mali, sur Hautes instructions Royales, soulignant que «le Mali est à un moment crucial de son histoire et a besoin du soutien de la communauté internationale".

"J'ai rencontré les autorités de transition pour apporter un message clair de SM le Roi Mohammed VI: encourager le pays vers une transition pacifique qui lui permettra de sortir de la crise dans laquelle il se trouve depuis des années", a-t-il dit.

Il a rappelé dans ce sens que le Maroc a formé des centaines d'imams maliens à un islam tolérant et modéré, précisant que le Mali a subi de terribles pressions terroristes ces dernières années.

Le ministre a évoqué à ce propos "un terrorisme qui est en train de changer" en Afrique, soulignant qu'il est important que la communauté internationale "prenne conscience de ce qui se passe sur le continent africain aujourd'hui avant qu'il ne soit trop tard".

"En 2012, il y avait 656 attentats terroristes en Afrique. Aujourd'hui il y en a 4000, donc ils se sont multipliés. Il y a quelques années, les victimes des attentats en Afrique étaient moins de 300, aujourd'hui on a dépassé les 1000 et les victimes civiles sont très nombreuses", a-t-il fait observer.

"Il y a quelques années, il y avait un seul mouvement terroriste qui était Al Qaïda, aujourd'hui il y en a au moins 7", a-t-il enchaîné, faisant remarquer que ces mouvements sont présents dans plusieurs pays.

S'agissant de la situation au Moyen-Orient, Nasser Bourita a réitéré la position du Maroc pour une paix durable au Moyen-Orient basée sur la notion de deux Etats.

Il a indiqué que SM le Roi Mohammed VI en tant que Président du Comité Al Qods a toujours soutenu que la Ville sainte doit rester un lieu ouvert aux trois religions.

Pour ce qui est de la crise sanitaire liée au nouveau coronavirus en Afrique, le ministre a relevé que "de nombreux pays africains ont pris des mesures importantes" dans ce sens, relevant toutefois que "si le volet sanitaire est plus ou moins sous contrôle, la situation socioéconomique l'est beaucoup moins et cela pèsera sur le continent".

Il a indiqué à cet égard que "la gestion internationale du Covid-19 doit éviter de tomber dans l'égoïsme".

Concernant la question de l'immigration, il a fait observer qu'il s'agit d'un phénomène naturel qui ne devrait pas représenter un danger.

"Avec les partenaires européens, nous devrions commencer à parler de responsabilité partagée. Nous avons dit à l'Europe que la politique migratoire telle qu'elle est aujourd'hui est une politique contre l'histoire de la Méditerranée, qui n'a jamais été une forteresse, mais un lieu d'échange entre les peuples", a-t-il ajouté.

En ce qui concerne les relations avec l'Italie, il a indiqué que les deux pays sont déterminés à oeuvrer pour que le Partenariat stratégique signé entre eux l'année dernière "ne soit pas seulement un titre, mais qu'il devienne une réalité".

# L'USFP ouvre grand ses bras aux militants de gauche qui ont choisi de l'intégrer

*Cérémonie à Marrakech en l'honneur des nouveaux membres du Parti de la Rose*

“

**Badiaa Radi**  
*L'adhésion est un moment historique dans un contexte où la lutte s'intensifie entre deux projets opposés, l'un moderniste et l'autre rétrograde*



Une ambiance enthousiaste au siège de l'USFP à Marrakech, le soir du vendredi 9 octobre, lors de la réception organisée par le secrétariat provincial du parti à Marrakech en l'honneur des militants de gauche qui ont choisi consciemment, en toute indépendance et avec une ferme conviction, de rejoindre les rangs du Parti de la Rose.

Dans une allocution prononcée à distance en l'occasion, Badiaa Radi, membre du Bureau politique du parti, a confirmé dans un discours en l'occasion que le choix des militants de gauche d'intégrer l'USFP est un moment historique dans un contexte où la lutte s'intensifie entre deux projets diamétralement opposés, l'un moderniste et progressiste et l'autre rétrograde.

Elle a souligné que l'USFP est la demeure de tous les progressistes et des militants de gauche, affirmant qu'il faut surmonter la division des partis de gauche et fédérer les énergies de toutes les personnes qui militent pour un projet démocratique moderniste visant l'instauration d'un Maroc de liberté, d'égalité, de justice et de dignité, et pour contrecarrer le projet rétrograde et obscurantiste.

Elle a également salué la décision des militants de gauche d'adhérer au Parti des Forces populaires, considérant que cela constitue une très grande valeur ajoutée et confirmant que leur adhésion à l'USFP est due aux convictions de gauche qu'ils partagent avec les membres de ce parti.

Abdelhak Andalibe, secrétaire provincial de l'USFP à Marrakech a, pour sa part, considéré dans son allocution de bienve-

nue que l'adhésion de plusieurs militants de gauche au parti est un moment historique, car elle exprime une volonté commune d'unifier les partis de gauche.

Il a expliqué que cette adhésion est l'aboutissement de trois ans de travail avec le professeur Ahmed El Mansouri, au cours duquel la plus grande préoccupation était la réflexion commune sur les moyens d'unifier la gauche et de rassembler les énergies démocratiques et les forces qui

croient au changement et à la modernisation de la société.

Abdelhak Andalibe a ajouté que l'USFP restera la demeure de tous les militants de gauche, soulignant que les camarades qui ont décidé de leur plein gré de rejoindre l'USFP incarnent une conviction profonde basée sur le dépassement de la dispersion des militants de gauche qui ont le même souci, le même objectif : construire un grand parti de gauche pour renforcer le poids du camp moderniste dans la bataille pour l'égalité, la dignité, la liberté et la justice sociale. Et le secrétaire provincial de l'USFP à Marrakech de s'adresser aux militants qui ont rejoint les rangs du parti en disant : « C'est votre parti, le parti de la grande gauche, pour réaliser le grand rêve et atteindre les objectifs de la gauche pour la modernité et la justice ».

« Je suis très heureux d'être présent à cet accueil chaleureux. Nous avons choisi d'intégrer l'USFP, parce que nous sommes convaincus que c'est le parti qui répond à nos aspirations et à nos convictions, afin de mettre en œuvre le projet moderniste de la gauche », a souligné le professeur Ahmed El Mansouri dans son allocution au nom des militants qui ont rejoint les rangs du parti de la Rose.

Il a également mis en avant le fait que l'USFP est la demeure du peuple de gauche au Maroc, car c'est le parti historique qui a consenti des sacrifices, qui est un acteur décisif dans le développement démocratique de notre pays et qui jouit de la démocratie interne et de l'indépendance dans la prise de décision.

« Nous avons intégré l'USFP avec nos acquis et notre expérience militante pour

“

**Ahmed El Mansouri**  
*Nous avons rejoint l'USFP pour concrétiser les valeurs dont nous rêvons, à savoir la liberté, l'égalité, la justice et la dignité*

concrétiser les valeurs de liberté, d'égalité, de justice et de dignité. Nous avons été chaleureusement reçus par le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachgar, ainsi que par les militants du parti», a mis en exergue le professeur Ahmed El Mansouri dans son allocution, tout en évoquant les conditions déplorables qui existent à Marrakech en raison de l'absence chez ses dirigeants d'une vision intégrée et d'un projet clair qui garantissent le bonheur des habitants de la ville ocre.

“

**Abdelhak Andalibe**  
*L'USFP restera la demeure de tous les militants de gauche*

# Le manque d'investissement plombe plus que jamais la prise en charge des troubles mentaux



**L'**OMS a mis les petits plats dans le grand à l'occasion de la Journée mondiale de la santé mentale, célébrée samedi dernier. Le Dr. Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'organisation onusienne, s'est associé à des dirigeants mondiaux, des experts et des célébrités lors d'une campagne de sensibilisation en ligne « pour dire au monde ce qu'il est possible de faire collectivement pour améliorer la santé mentale et contribuer à offrir des soins de santé mentale de qualité à tous ceux qui en ont be-

soin », précise l'OMS.

Une première qui en appelle d'autres tant la pandémie du nouveau coronavirus et la distanciation sociale ont mis sur le carreau les modèles de sensibilisation préétablis. Mais pas que. Dans le contexte sanitaire actuelle, les services de santé mentale semblent également grippés après avoir été à l'arrêt pendant plusieurs mois. « Plus de 60% des pays ont signalé des perturbations des services de santé mentale destinés aux personnes vulnérables, y compris les enfants et les adolescents (72%), les personnes

âgées (70%) et les femmes qui ont besoin de services prénatals ou postnatals (61%) », indique l'OMS suite à une enquête réalisée auprès de 130 pays.

En conséquence, des dizaines de pays ont adopté la télé-médecine ou la téléthérapie pour remédier, en partie, à ces perturbations. Mais malgré toute la bonne volonté du monde, des disparités existent dans l'adoption de ces interventions. Alors que plus de 80% des pays à revenu élevé ont indiqué avoir recours à ces méthodes pour combler les lacunes en matière

de santé mentale, seulement 50% des pays à revenu faible y ont eu recours. Inégalités que l'on retrouve également en termes d'investissements des gouvernements dans les services en soutien à la santé mentale.

D'aucuns diront qu'avec une économie mondiale au ralenti, les investissements dans les services de santé mentale passent au second plan. Mais d'une part, cela reviendrait à se voiler la face concernant l'impact psychologique de la pandémie sur les populations (voir interview) et d'autre part, ce serait nier que la problématique ne date pas d'hier : « Avant la pandémie, les pays consacraient moins de 2% de leur budget national de la santé à la santé mentale et avaient du mal à répondre aux besoins de leur population », rappelle l'organisation onusienne.

Autre exemple, la dernière enquête épidémiologique nationale sur la prévalence des troubles mentaux. Diligentée en 2002, elle a été publiée en 2007. De fait, dire que les chiffres et le panorama des troubles mentaux dans le pays est dépassé relève du doux euphémisme. C'est comme on parlait à la guerre les yeux bandés. Comme si on voulait enrayer une épidémie sans tester. Pourtant, nous ne sommes pas en présence de cas isolés. A la fin des années 2000, ladite enquête avait révélé que 26,5% des Marocains souffraient de troubles dépressifs, 9% de troubles anxieux, 5,6% de troubles psychotiques et 1% de schizophrénie. Et aujourd'hui, « comme le dépistage des troubles mentaux se fait de plus en plus précocement, nous nous rendons compte que les anciens chiffres ne sont pas en phase avec la réalité, abonde Rim Akrache, psychologue clinicienne et neuropsychologue au sein de la clinique des jardins. Pour Libé, la cofondatrice de l'Association Ruban d'Espoir balaye l'actualité sur le sujet en compagnie du Dr. Mehdi Benbrahim, psychiatre addictologue, praticien en neuromodulation, médecin du sommeil et spécialiste de la mémoire.

**C. Chaabi**

## Rim Akrache : *Les familles ont été livrées à elles-mêmes* Dr Mehdi Benbrahim : *Une recrudescence de l'état de stress post traumatique a été observée*

**Libé :** La pandémie du Covid-19 a considérablement modifié notre quotidien, mais de tout temps, l'humain a su s'adapter. Qu'est-ce qui rend la situation si différente aujourd'hui ?

**Rim Akrache :** Il s'agit tout d'abord d'une situation différente de par la perception de la pandémie. Alors qu'au moment où le virus a été annoncé, on pouvait remarquer une sorte de biais d'optimisme irréaliste et des croyances d'invulnérabilité, c'est principalement « l'infodémie » qui nous a rappelés à la réalité. Les mécanismes de défense initialement mis en place ne suffisent alors plus à préserver l'intégrité physique et psychique qui s'en trouve menacée. L'Homme a toujours su s'adapter mais les informations massives, presque désespé-

rantes sont apparues récemment avec les réseaux sociaux. Cela s'en trouve décuplé par l'observation de rues désertes. Certaines personnes n'ont pas pu entamer un processus de deuil lorsque des proches sont décédés. Les professionnels de la santé s'en sont retrouvés épuisés et incertains face à l'avenir. Les seules autorités sanitaires capables de rassurer s'en tenaient alors à appeler au respect des règles d'hygiène. Rappelons que la rapidité des événements et la brutalité des mesures imposées (fermetures des frontières, fermeture des écoles, l'imposition du télétravail...) ont laissé beaucoup de nos compatriotes totalement démunis.

**Plus de six mois après le début de l'épidémie, on ressent une forme de las-**

**situde et de défiance envers un virus qui, encore faut-il le rappeler, est mortel. Comment expliquer cela ?**

**Rim Akrache :** Je pense que la meilleure réponse pourrait être apportée par la psychologie sociale. Il existe certains biais cognitifs qui sont des distorsions de la pensée rationnelle. Ces biais liés à l'intellect sont confrontés à l'interférence inconsciente ou consciente de facteurs émotionnels ou instinctifs. Un exemple est le biais d'optimisme comparatif « ça n'arrive qu'aux autres », ou encore la perception sélective. Lorsqu'on est exposé à des émotions qui nous dépassent, cela nous expose à ces distorsions, et la prise de décision devient difficile. Le phénomène de foule intervient également dans cette lassitude ainsi

que les médias qui ont largement contribué à cette défiance qui s'applique d'ailleurs à beaucoup d'autres domaines. On peut rappeler par exemple que beaucoup continuent d'avoir des rapports sexuels non protégés ou de conduire en état d'ébriété malgré les risques.

**Quelles sont les personnes les plus impactées par le scénario extraordinaire des derniers mois, dont le confinement ?**

**Dr Mehdi Benbrahim :** Ce scénario a impacté sur le plan mental des personnes de tout âge et de tout sexe quelle que soit leur ethnicité. Alors que les personnes les plus vulnérables face au Covid-19 sont celles âgées, sur le plan psychiatrique, les conséquences de la maladie touchent

▶▶▶ fortement la santé mentale des adultes jeunes et des adolescents. Les personnes les plus fréquemment affectées présentent des troubles émotionnels à type d'accès de colère, des troubles anxieux, des dépressions, des troubles du sommeil, et des consommations problématiques de substances. D'autres populations spécifiques ont été particulièrement touchées. Il s'agit des personnes sans domicile fixe, des femmes enceintes et en post partum, et des personnes incarcérées en milieu pénitentiaire. Les professionnels de la santé, notamment les médecins et les infirmiers, sont également affectés par le Covid-19. Enfin, il est nécessaire de noter que ceux souffrant de handicap sensoriel tels que les sourds muets sont frappés de plein fouet par la crise.

**Rim Akrache :** Je rajouterai que les enfants qui souffrent d'une déficience intellectuelle ou d'un handicap mental ont été particulièrement vulnérables. La prise en charge pluridisciplinaire du handicap n'a pas été dispensée pendant le confinement et des régressions ont été observées. Les familles ont été livrées à elles-mêmes. Chez les personnes vivant avec un handicap moteur et leurs aidants, on ne peut parler de distanciation sociale alors qu'elles manquent d'autonomie, ce qui nécessite une certaine proximité, et accentue les peurs.

**Si l'on en croit le Haut-Commissariat au plan, l'anxiété est le principal impact psychologique du confinement. Êtes-vous en phase avec cette conclusion ?**

**Dr Mehdi Benbrahim :** L'anxiété est une émotion que toute personne en souffrance psychique ou non peut expérimenter à certains moments de sa vie. Celle-ci peut apparaître dans un cadre pathologique lorsqu'un stress dépassé a lieu et que nos mécanismes d'adaptation ne sont plus en mesure de nous permettre de faire face à un ou plusieurs dangers perçus menaçant notre intégrité psychique et notre constance. Les périodes de transition peuvent nécessiter cette adaptation et nous renvoient vers cette peur archaïque de l'inconnu qui peut être à l'origine de cette anxiété réactivée et faisant résonance avec nos expériences vécues dans le passé dans un registre semblable. Ces souvenirs renvoient à notre self et à notre identité dont l'anxiété fait partie. Il est certain que l'anxiété liée aux difficultés de notre méta-raisonnement en relation avec nos doutes, nos incertitudes et notre insécurité en rapport avec confinement peut expliquer cette place prépondérante de l'anxiété normale et pathologique dans la population générale. Ainsi, l'anxiété peut être perçue comme le principal impact sur le plan psychologique du confinement. Il est à souligner le rôle diabolisant des mass media qui renforcent cette anxiété, le bouleversement des repères des personnes, les troubles psychiatriques, somatiques et psychosomatiques, les effets de certains traitements médicamenteux pris, les effets des drogues consommées, une mauvaise hygiène de vie ainsi que l'ensemble des facteurs biologiques, psychologiques et sociaux qui n'ont pas été cités précédemment, qui contribuent à faire apparaître l'anxiété, augmenter son intensité ou la faire basculer sur son versant pathologique.

**Si dans un avenir proche, un reconfinement s'impose, quels sont les enseignements à tirer du précédent et surtout comment atténuer les effets d'un hypothétique prochain reconfinement ?**

**Rim Akrache :** Il est évident que la



panémie et le confinement ont chamboulé tout un écosystème causant ainsi plusieurs dégâts. Ce que nous devons retenir, c'est que le personnel soignant a été en première ligne, exposé fortement aux sentiments d'impuissance, d'insécurité et de peur. La charge de travail a été décuplée. C'est dans ce sens que la prévention des troubles psychiques et du burn-out en particulier, chez cette population, est absolument nécessaire. L'épuisement met à l'œuvre toutes leurs ressources physiques et émotionnelles. Nous avons salué leurs efforts sans tenir compte des épreuves psychologiques cataclysmiques que les soignants ont endurées. Pour tout un chacun en dehors de cette population et qui s'en retrouve exposé à de la souffrance, pouvoir la dépasser à travers la parole est primordial. Il faudra se rapprocher des cellules d'écoute, des professionnels de la e-santé quelles que soient les difficultés. Un travail d'équipe est à privilégier pour surmonter les obstacles chez les patients et leurs proches aidants qui constituent un soutien social fondamental.

**Concernant les personnes atteintes de troubles mentaux avant la pandémie, existe-t-il un nivellement en termes de vulnérabilité ?**

**Dr Mehdi Benbrahim :** L'isolement social secondaire au confinement a été un facteur important d'augmentation de la colère, de la solitude, de l'anxiété, et du nombre de cas de dépression et de conduites suicidaires. Le nombre de cas de personnes souffrant de psychoses a également été plus important. Une recrudescence de l'état de stress post traumatique a été observée, ainsi que l'addiction aux substances et de confusion mentale. A moindre échelle, il y a eu également des troubles sexuels et cognitifs. Dans notre pratique, pour les personnes présentant des troubles psychiatriques pré-existants avant le confinement, une aggravation de leur état de santé mentale a été associée dans certains cas à l'apparition de comorbidités psychiatriques, organiques et psychosomatiques. Ces éléments ont été confortés par des études faites à l'échelle mondiale.

**A cause du confinement, plusieurs**

**de ces personnes ont été privées de soins et de suivi médical. Quelles en sont les conséquences ?**

**Dr Mehdi Benbrahim :** Ces personnes ont été privées de soins du fait de la réduction de l'accès aux soins à cause du confinement et de l'isolement social. Mais cela n'explique pas exclusivement cet accès amoindri car il s'agit parfois de maladies organiques, psychiatriques ou psychosomatiques qui agissent comme des obstacles dans le parcours de soins. D'un autre côté, les difficultés auxquelles ont été confrontés les professionnels de la santé fortement sollicités ont mené dans certains cas à un épuisement professionnel. Celui-ci s'est manifesté parfois par une dépression ou encore des conduites suicidaires.

Les patients ont alors eu des difficultés à consulter des professionnels de la santé dans le but de maintenir un lien thérapeutique pouvant leur permettre d'être compliants à leur traitement et d'éviter la rupture thérapeutique pouvant mener à des rechutes. Les obstacles réduisent également les chances de rétablissement. Le dépistage précoce n'a pas été établi et le retard au diagnostic diffère naturellement de la prise en charge. Cela positionne ces patients en perte de chance, ce qui pourrait amplifier leur handicap psychique ou mental.

Parmi les conséquences, il y a également l'augmentation de l'isolement social et la solitude, l'accentuation de l'auto-stigmatisation et de la stigmatisation par autrui et envers les populations qui sont porteuses du Covid-19. Ceci a tendance à amplifier la détresse émotionnelle de ceux qui sont porteurs du coronavirus, de ceux qui souffrent de troubles mentaux et des ethnies minoritaires (des ressortissants chinois).

**Comment y remédier ?**

**Rim Akrache :** D'abord, le respect des recommandations destinées à prévenir la dissémination du Covid-19 est primordial. Ces règles pourraient déjà permettre d'éviter aux patients de contracter l'infection liée au Covid-19 et d'être mis en quarantaine. Ensuite, les personnes ne présentant pas l'infection pourraient alors bénéficier d'un meilleur accès aux services de soins de

santé mentale.

Remédier aux conséquences de la privation de soins passe aussi par la prévention. Celle-ci comprend la sensibilisation, l'information et l'éducation sanitaires à travers les médias, les réseaux sociaux, les applications mobiles, les associations, et la mobilisation des équipes mobiles de santé mentale ou d'addictologie pas encore déployées dans le cadre de ce post-confinement au Maroc. Un renforcement des dispositifs existants et la formation des équipes soignantes sont nécessaires, notamment pour préserver leur capital santé. L'une des alternatives qui s'est imposée à l'échelle mondiale a été le recours à la e-santé. Ce dispositif a permis de pourvoir quelques besoins des populations en souffrance psychique et ceux de leurs proches aidants. Au Maroc, la téléconsultation n'a pas de statut juridique.

**Peut-on vraiment lutter efficacement contre les problématiques de santé mentale dans le pays tout en ayant un panorama sur la situation totalement dépassé, du fait de l'ancienneté de la dernière enquête épidémiologique nationale sur la prévalence des troubles mentaux, publiée en 2007 ?**

**Rim Akrache :** Il s'agit d'un défi de taille à relever malgré les lacunes. Personne n'aurait pu penser que les mausolées fermentaient et que la psychiatrie et la psychologie se démocratiseraient autant. Pourtant, il y a eu plusieurs progrès. Par exemple, c'est parce que le dépistage des troubles mentaux se fait de plus en plus précocement que nous nous rendons compte que les anciens chiffres ne sont pas en phase avec la réalité actuelle. Cette dernière est alarmante et devra nous pousser à rendre prioritaire la santé mentale. Le plan 2025 du ministère de la Santé a pour but de renforcer la capacité litère et les ressources humaines. Grâce aux efforts combinés de la société civile, des professionnels de la santé mentale et des associations, nous sommes sûrs que le capital hospitalier pourrait trouver en son sein un état fonctionnel satisfaisant pour l'ensemble des populations.

**Propos recueillis par Chady Chaabi**

# Journée d'étude à Rabat sur la protection juridique de la femme marocaine à l'étranger



Le ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger organise, mercredi 14 octobre, une journée d'étude en présentiel et à distance sur le thème de "La protection juridique de la

femme marocaine résidant à l'étranger sur la base du code de la famille et des accords internationaux", en présence de juges, d'experts et d'avocats exerçant au Maroc et à l'étranger.

L'organisation de cette rencontre in-

tervient à l'occasion de la Journée nationale de la femme marocaine, qui coïncide avec le 10 octobre de chaque année, et qui est l'occasion de faire le point sur les principales réalisations de la femme marocaine et d'évaluer les différents défis

qui se dressent face à l'application de plusieurs textes législatifs nationaux et articles de conventions de coopération judiciaire dans le domaine civil, en lien avec les droits de la femme marocaine résidant à l'étranger, indique un communiqué du ministère.

Cet événement s'inscrit également dans le cadre de la sollicitude qu'accorde Sa Majesté le Roi Mohammed VI aux Marocains résidant à l'étranger, en vue d'améliorer leur situation et défendre leurs droits et intérêts, ajoute la même source, notant que cet événement intervient également dans le cadre du suivi des changements sociaux, culturels et démographiques profonds que connaît la diaspora marocaine, notamment au niveau des générations montantes.

La rencontre ambitionne d'approfondir le débat scientifique autour de plusieurs questions et problématiques en lien avec les accords de coopération judiciaires comme la difficulté pour les juridictions des pays d'accueil de reconnaître les décisions rendues par les tribunaux marocains et la difficulté d'appliquer ces décisions dans les pays de résidence, précise le ministère.

Les participants à cette rencontre examineront plusieurs propositions visant à dépasser ces écueils et à mettre en place des projets et des procédures pratiques permettant de répondre aux aspirations des femmes marocaines dans le monde, en plus de raffermir leur attachement au Royaume à travers le renforcement de l'arsenal juridique civil.

## Un nouveau marché de gros à Tanger

Le nouveau marché de gros de fruits et légumes de Tanger a ouvert ses portes, samedi, dans le but de moderniser et mieux organiser le commerce en gros des fruits et légumes dans la ville.

Fruit d'un partenariat entre la wilaya de Tanger-Tétouan-Al-Hoceima, la commune urbaine de Tanger et l'Agence pour la promotion et le développement des provinces du Nord (APDN), ce projet a été réalisé sur une superficie globale de 11 hectares avec une enveloppe budgétaire de 124 millions de dirhams, financée par la commune urbaine.

Ce marché nouvelle génération s'inscrit dans le cadre du programme Tanger-Métropole, lancé par S.M le Roi Mohammed VI, a indiqué le premier adjoint au maire de Tanger, Mohamed Amjhour, dans une déclaration à la MAP, notant que les installations du marché se basent sur une gestion intégrée

et informatisée.

Il comprend des entrées électroniques, 32 carrés de vente, des circuits et des quais de l'ensemble des opérations de la chaîne logistique (chargement, déchargement, distribution, livraison...), un espace couvert pour le stockage des caisses vides, des quais pour la vente semi-gros en camions et des locaux administratifs ainsi que des espaces d'accueil pour les chauffeurs et des café-restaurants, a expliqué M. Amjhour.

De son côté, Kouraichi Ahmed, commerçant, s'est félicité de voir se concrétiser de tels projets structurants avec des caractéristiques modernes et qui auront un impact positif sur l'activité des commerçants.

Le marché de gros respecte les normes d'hygiène et de sécurité alimentaire et sanitaire et assure la qualité des fruits et légumes destinés aux différents marchés de la ville et sa périphé-



rie, de même qu'il dispose d'un système de contrôle et de traçabilité informatisé conforme aux standards internationaux.

Il permettra ainsi de satisfaire les besoins en matière d'approvisionnement en fruits et légumes pour la ville de Tan-

ger et ses environs, d'améliorer les recettes financières de la commune urbaine de Tanger et de créer de nouveaux emplois.

# La doctrine féministe

## Besoin d'une nouvelle lecture



Pour commencer, le concept de féminisme doit être clarifié comme un courant au sein du mouvement des femmes qui cherche à développer une nouvelle compréhension des femmes et à détruire les différences traditionnelles dans les rôles des sexes. Dans la seconde moitié du XXe siècle, le féminisme a entraîné des changements sociaux et culturels dans la pensée occidentale et arabe qui ont affecté les mouvements sociaux, la morale, les coutumes et les traditions sociales. Cette renaissance féministe a considéré la révolution sexuelle et la liberté comme une révolution contre les restrictions de la vertu, ce qui a conduit à la promotion de la demande de liberté de nationalité et à la codification de la liberté de l'homosexualité et de ses conditions civiles et sociales et à la représentation des femmes comme une marchandise sexuelle de consommation pour améliorer et revitaliser la productivité économique dans tous les domaines littéraires, le cinéma, la publicité, la publicité commerciale et les chansons. Pendant l'augmentation de l'utilisation du pronom féminin, même pendant la révolution libanaise du 17 octobre, le terme de révolution féminine a été gonflé, ce qui a eu un effet négatif sur la société par la désintégration des familles, l'augmentation des taux de divorce et l'augmentation du pourcentage de naissances illégales, de sorte que les pays de Scandinavie et d'Amérique latine ont atteint la moitié du nombre de naissances.

La rupture des restrictions et des rôles qui contrôlent le comportement sexuel de manière étonnante et accélérée, notamment grâce aux espaces virtuels, aux canaux de communication et à la communication numérique, a contribué à briser le silence, à activer et à revitaliser le rôle des femmes dans la société et à provoquer un changement profond des idées traditionnelles, en reflétant positivement la réalité des femmes en termes d'autonomisation et en activant leur présence dans les espaces publics et leur influence.

Dans l'opinion publique en partageant la souffrance des autres et les histoires de persécution, de marginalisation, de violence, d'abus, de harcèlement, de viol et d'exclusion, qui ont contribué à briser de nombreuses marginalités et barrières entre elles et les autres, la première étant la question de la peur car le comportement sexuel n'est plus sous contrôle. Vivre dans les conflits du monde hypothétique pose de nombreuses questions éthiques liées à la confidentialité et à la sécurité de l'auto-protection.

Ce qui est également intéressant ici est l'indication que le premier à utiliser le terme "féminisme" était Charles Fourier (1772-1837). Les disciples de Henry Dusan Simon ont adopté l'idée de l'authenticité d'Al-Khanshi et sur la base de l'origine, ils croyaient que l'existence humaine faisait partie d'une existence qui porte les caractéristiques de la féminité et de la masculinité. Les féministes socialistes ont rejeté la division du travail sur la base du sexe et ont appelé à la division des centres de travail de manière égale entre les hommes et les femmes.

La philosophie féministe absolument incarnée par Simone de Beauvoir (1908-1986), dans son livre (*Le deuxième sexe*) (1949), dans lequel elle analyse la relation entre les femmes et les hommes sur une

base existentielle-marxiste, se concentre sur la question de la liberté de choisir la race humaine pour ce qu'elle est lorsque De Beauvoir croit que la personne choisit son sexe par sa propre volonté, car la vie libère l'homme des restrictions générationnelles des idéaux tout en donnant cette liberté à la femme. Il croit donc que la féminité représente une barrière dans la transformation en un véritable être humain. Par conséquent, les femmes représentent un être énigmatique dans leur composition qui ne peut être contenu dans une caractérisation spécifique, qui a mal compris ce scientifique pour avilir le corps de la femme et voir qu'elle voulait la calomnier malgré leur admission que ce que De Beauvoir proposait dans ses idées avait un impact important sur les écrits féministes.

Le féminisme se distingue également par l'idée de critiquer tous ceux qui croient en l'existence d'une morale pour les hommes et les femmes. Les flèches de la critique ont été reçues par les psychologues Freud et Carol Gilgan, qui ont conclu que le développement moral de l'individu dans la société est étroitement lié au conditionnement sexuel et à l'ouverture sexuelle, ce que Freud a clairement exprimé dans son livre : "Trois théories du sexe".

Cependant, pour les femmes qui ne le savent pas, le féminisme a contribué à orienter les droits des femmes vers un lieu qui a créé une distorsion physique et morale. Personne ne s'occupe de ce dilemme, à savoir que les libertés excessives des femmes dans le domaine sexuel se limitent aux compétences et techniques des femmes d'aujourd'hui en matière d'amour, de passion et de relations existantes. Sur l'idée d'élever l'intelligence émotionnelle et la question : les femmes sont-elles protégées en tant qu'entité féminine dans ce dilemme d'égalité entre elles et les hommes ? Je crois que la femme a un rôle plus profond que la compétition et la rivalité avec les hommes dans l'existence, parce que sa composition psychologique, biologique et organique est plus élevée et plus im-

portante que celle d'un homme. Goethe dit dans ce sens : "La féminité éternelle est ce qui fait que l'homme court après elle".

Alors où est la femme aujourd'hui, depuis la maternité de son inviolable fierté aux pieds de l'homme, comme une marchandise contradictoire et une proie ouverte ? Dieu vous a créé avec l'évaluation la plus appropriée et vous a élevé à sa gloire dans son partage de la création, de la créativité et de la beauté gustative, pourquoi descendriez-vous dans le pays de la décadence ? Les leçons ne sont pas dans l'exposition et la dissolution, mais dans la valeur de l'existence et du sens, c'est-à-dire le sens de Nietzsche.

En conclusion, nous ne nions pas l'importance du mouvement féministe pour briser les restrictions et le silence et réduire la discrimination et la violence à l'égard des femmes, car la pierre angulaire de la violence à l'égard des femmes est le pouvoir et les privilèges, et ceux qui en jouissent peuvent les exploiter en violant les droits des femmes. Sur cette base, il est nécessaire de reconnaître et d'admettre l'importance et l'influence de la mobilisation dans la sphère virtuelle par le biais de tweets qui ont rencontré une large portée mondiale.

L'activité féministe numérique a ajouté toutes les contributions qui ont conduit à l'activation et au changement de la réalité des femmes dans le système des mouvements pour défendre leurs droits en tant qu'alternative aux médias traditionnels marginalisés qui ont contribué à encadrer le rôle des mouvements sociaux d'une manière qui entrave leur capacité à avancer en les liant à la théorie de la conspiration et de la polarisation sur la base du genre, tandis que les médias numériques ont conduit à un processus de divulgation des expériences des femmes battues et de contournement du processus d'exclusion sociale.

Par Ornella Sugar

Chercheur sur la critique de l'esprit arabo-islamique du point de vue de l'orientalisme et directeur du Centre des générations du 21ème siècle.



La controverse de la doctrine féministe : Lecture de la critique et critique de la critique

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

|                     |                |                     |                  |                         |                         |                    |         |
|---------------------|----------------|---------------------|------------------|-------------------------|-------------------------|--------------------|---------|
| FACTEUR DE CHANCE   | ANACHORÈTE     | BROME MUTIN         | GROUPE ANGLAIS   | DÉBUT DE ROMAN          | GLUCIDE                 | BALAI              | EFFRÉNÉ |
| LE PAYS DU GOÛT     |                |                     |                  |                         | LE FOU DE LONDRES JOINT |                    |         |
| MÉTAL AFFABLE       |                | VOYELLES EN AVAL    |                  | ADHÈRE FLEUVE D'IRLANDE |                         |                    |         |
|                     |                |                     |                  |                         | CUBE INVERSÉ            | QUI ONT UNE FIN    |         |
| EN DIRECT           |                |                     | COME-BACK TRAMÉE |                         |                         |                    |         |
| PÈRE EXEMPLAIRE     |                |                     |                  |                         | PAS PRO                 |                    |         |
| ARTICLE ÉCOURTE     |                | DÉCHIFFRÉE          |                  |                         | AVANT LA MANIÈRE        | LE MÊME            |         |
|                     |                | MÉTAL BRUIT VIOLENT |                  | LETTRES DE SADE         |                         | ARTICLE            |         |
| PUB                 |                |                     | RÉSISTANT        |                         |                         | SUCRE POINT COMMUN | LANCÉE  |
| IL A DES BOUTONS    | DÉSERT ROCHEUX |                     | VOYELLES         | BUSTE ROCHER            |                         |                    |         |
|                     |                |                     |                  |                         | POSSESSIF GRECQUE       | EN TOURNÉE         |         |
| OISEAU BIEN REPASSÉ |                |                     | BOUCHE COUSUE    |                         |                         |                    |         |
|                     |                |                     | BOUCLIER         |                         |                         | ELLE ET LUI        |         |

Solution mots flechés d'hier

|                   |             |                   |                       |   |                 |                      |                   |                 |   |        |            |
|-------------------|-------------|-------------------|-----------------------|---|-----------------|----------------------|-------------------|-----------------|---|--------|------------|
| À PEU PRÈS        | RANCUNE     | L                 | DESSALÉ BÊTE DE SOMME | R | TINTIN INTERROG | N                    | ZÉRO FIN D'ANNÉE  | ÉGAYÉ           | R | SODIUM | CLARTÉ     |
| P                 | R           | A                 | T                     | I | Q               | U                    | E                 | M               | E | N      | T          |
| SANS COMPAGNIE    | ESSEULE     | S                 | E                     | U | L               | E                    | SABLE CAILLOUTEUX | J               | A | R      |            |
| ACCROCHAGE        | SCENE       | S                 | C                     | E | N               | E                    | OPPOSÉ À QUERKY   | S               | O |        | EN VITESSE |
| USAT              | SINGE BALAI | S                 | A                     | G | O               | U                    | I                 | N               |   |        |            |
| ABIMÉ             | ERSATZ      | E                 | R                     | S | A               | T                    | Z                 | PAGES           | L | I      | T          |
| AN                | XIÈME CRACK | E                 | N                     | I | E               | M                    | E                 | SYMBOLE DE L'OR | P | R      | O          |
| PIGE              | TÀ          | CHEVAL FISCAL     | MÉTAL PETIT DE L'OR   | O | R               | N                    | A                 | J               | A |        |            |
| DISCONTINUER      |             |                   |                       |   |                 |                      |                   |                 |   |        |            |
| INTERRIMPRE       | M           | MATIÈRE PLASTIQUE | V                     | I | N               | Y                    | L                 | E               | P | R      | O          |
| ANNONCE UNE SUITE | ET          | EN SECRET SODIUM  | S                     | E | ARGENT          | ATTACHE FIN DE VERBE | L                 | I               | E | N      |            |
| IN                | NO          | DRAME NIPPON      | N                     | O | FORME D'AVOIR   | A                    | I                 | ÉVANGÉLISTE     | L | U      | C          |
| LA MODE VIOLE     | T           | R                 | A                     | N | S               | G                    | R                 | E               | S | S      | E          |

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la Rédaction**  
Ahmed Saâdi

**Rédaction**  
Mohamed Bouarab  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouthby  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Chady Chaabi

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Meryem Warrach  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmardi

**Révision**  
Abdelmoumein Warrach

**Secrétaire**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki

**Documentation**  
Nadia Ghazali

**Correspondants**  
Ahmadou El Katab (Laâyoune)  
Abdelali Khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouaib Sahnoun  
Khalil Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdeldkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**E-mail:**  
Liberation@libe.ma  
**Téléphone:**  
0522 61.94.04  
0522 62.32.32  
**Fax de la rédaction:**  
0522 62.09.72

**Service annonces et publicité**  
E-mail: annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs  
Mouna El Youssoufi  
Loubna Baghdadi  
Latifa Mounib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaïter  
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R  
3ème Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghrébines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier DE PRESSE  
130/64

**Site web:**  
www.libe.ma

**Journal Libération**

**Libération Maroc**

**www.ojd.ma**



### Mots croisés

|    |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
|    | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 1  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 2  |   |   |   |   |   |   |   | ■ |   |    |
| 3  |   |   |   | ■ |   |   |   |   |   |    |
| 4  |   |   |   |   | ■ |   |   |   |   |    |
| 5  |   |   |   |   |   |   |   |   |   | ■  |
| 6  |   |   |   |   | ■ |   |   | ■ |   |    |
| 7  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| 8  |   |   |   | ■ |   |   |   | ■ |   |    |
| 9  |   | ■ |   |   |   |   | ■ |   |   |    |
| 10 |   |   |   |   | ■ |   |   |   |   |    |

**HORIZONTALEMENT**

- 1- A lieu deux fois l'an
- 2- Le propre (L...) Note
- 3- Couches - Change
- 4- Risques - Notre satellite
- 5- Pourcentage de malades
- 6- Leste - Lui à Londres
- 7- Essâms - Madame Bovary
- 8- De en Italie - Pile - Coordonnant
- 9- Décodées - Porte charge
- 10- Époques - Bluff

**VERTICALEMENT**

- 1- Urodèle d'Europe
- 2- Conclusion
- 3- Financière
- 4- Engorgé - Coutumes
- 5- Possessif - Repos diurne
- 6- Rapide de France - Enzyme
- 7- Faits
- 8- Le mal d'aimer - Eau de France
- 9- Au plus haut point
- 10- Attachée - Marquée

### Solution mots croisés d'hier

|    |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
|    | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 1  | I | M | P | O | T | E | N | T | E | S  |
| 2  | M | A | U | R | E | S | ■ | A | M | E  |
| 3  | A | N | ■ | O | I | S | E | ■ | E | T  |
| 4  | G | I | M | B | L | E | ■ | T | U | ■  |
| 5  | I | G | ■ | E | L | ■ | I | R | ■ | P  |
| 6  | N | A | T | ■ | E | C | R | I | T | E  |
| 7  | A | N | I | S | ■ | R | E | P | A | S  |
| 8  | I | C | T | E | R | E | ■ | O | R | E  |
| 9  | R | E | O | R | I | E | N | T | E | E  |
| 10 | E | S | ■ | T | A | S | S | E | E | S  |

### Grilles de sudoku

**Facile**

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
|   | 1 |   | 7 |   |   | 6 |   | 8 |
| 2 |   |   | 1 |   |   |   |   | 9 |
|   |   | 7 |   | 2 | 5 |   | 3 | 4 |
| 1 | 5 |   |   |   |   | 7 | 9 |   |
|   |   | 2 |   |   |   | 4 |   |   |
|   | 6 | 9 |   |   |   |   | 5 | 2 |
| 3 | 7 |   | 4 | 9 |   | 2 |   |   |
| 5 |   |   |   |   | 6 |   |   | 7 |
| 8 |   | 1 |   |   | 3 |   | 4 |   |

**Moyen**

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
|   | 7 | 8 |   | 2 |   |   |   |   |
| 2 | 4 |   |   |   |   | 8 | 7 |   |
| 9 |   |   | 8 |   | 7 |   |   |   |
| 5 | 6 | 1 |   | 3 |   |   | 8 |   |
|   |   | 2 |   |   |   | 1 |   |   |
|   | 9 |   |   | 6 |   | 4 | 3 | 2 |
|   |   |   | 3 |   | 4 |   |   | 9 |
|   | 1 | 9 |   |   |   |   | 4 | 8 |
|   |   |   |   | 5 |   | 6 | 1 |   |

**Difficile**

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
|   |   |   |   | 9 |   | 5 | 1 |   |
| 3 |   |   |   | 2 | 7 |   |   |   |
|   |   | 7 | 3 | 4 |   |   |   |   |
| 5 | 1 |   |   |   | 6 |   |   |   |
|   | 2 |   |   | 9 |   | 8 |   |   |
|   |   | 9 |   |   | 5 |   | 7 |   |
|   |   |   | 3 | 6 | 9 |   |   |   |
|   |   | 2 | 8 |   |   |   |   | 3 |
| 4 | 7 |   | 9 |   |   |   |   |   |

**Expert**

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
|   |   | 3 |   | 1 |   |   | 7 |   |
|   | 9 | 5 | 8 |   |   |   |   |   |
|   | 1 |   | 9 | 3 |   |   |   |   |
| 3 |   |   |   |   |   |   |   | 5 |
|   | 7 | 2 |   |   |   | 8 | 6 |   |
| 1 |   |   |   |   |   |   |   | 2 |
|   |   |   |   | 4 | 1 |   | 9 |   |
|   |   |   |   |   | 2 | 6 | 5 |   |
|   | 8 |   |   | 5 |   | 4 |   |   |

### Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

### Solution sudoku d'hier

**Facile**

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 9 | 4 | 5 | 7 | 6 | 8 | 3 |
| 4 | 6 | 3 | 1 | 2 | 8 | 7 | 9 | 5 |
| 5 | 7 | 8 | 9 | 6 | 3 | 2 | 1 | 4 |
| 3 | 5 | 7 | 2 | 9 | 1 | 4 | 6 | 8 |
| 9 | 4 | 1 | 7 | 8 | 6 | 3 | 5 | 2 |
| 2 | 8 | 6 | 3 | 4 | 5 | 1 | 7 | 9 |
| 7 | 1 | 5 | 8 | 3 | 2 | 9 | 4 | 6 |
| 6 | 3 | 4 | 5 | 1 | 9 | 8 | 2 | 7 |
| 8 | 9 | 2 | 6 | 7 | 4 | 5 | 3 | 1 |

**Moyen**

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 2 | 5 | 1 | 9 | 4 | 6 | 3 | 8 | 7 |
| 7 | 9 | 3 | 2 | 8 | 5 | 1 | 4 | 6 |
| 8 | 6 | 4 | 3 | 7 | 1 | 2 | 5 | 9 |
| 4 | 2 | 7 | 8 | 5 | 9 | 6 | 1 | 3 |
| 3 | 1 | 5 | 6 | 2 | 7 | 8 | 9 | 4 |
| 6 | 8 | 9 | 1 | 3 | 4 | 7 | 2 | 5 |
| 5 | 4 | 2 | 7 | 6 | 8 | 9 | 3 | 1 |
| 9 | 3 | 6 | 4 | 1 | 2 | 5 | 7 | 8 |
| 1 | 7 | 8 | 5 | 9 | 3 | 4 | 6 | 2 |

**Difficile**

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 6 | 9 | 2 | 3 | 7 | 5 | 8 | 4 |
| 2 | 4 | 8 | 5 | 9 | 6 | 3 | 1 | 7 |
| 5 | 3 | 7 | 8 | 4 | 1 | 6 | 2 | 9 |
| 8 | 7 | 1 | 6 | 5 | 4 | 2 | 9 | 3 |
| 4 | 5 | 2 | 9 | 8 | 3 | 7 | 6 | 1 |
| 6 | 9 | 3 | 1 | 7 | 2 | 4 | 5 | 8 |
| 3 | 1 | 5 | 4 | 6 | 8 | 9 | 7 | 2 |
| 9 | 2 | 4 | 7 | 1 | 5 | 8 | 3 | 6 |
| 7 | 8 | 6 | 3 | 2 | 9 | 1 | 4 | 5 |

**Expert**

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 3 | 6 | 9 | 7 | 4 | 1 | 2 | 8 | 5 |
| 2 | 7 | 4 | 8 | 3 | 5 | 1 | 9 | 6 |
| 5 | 1 | 8 | 6 | 9 | 2 | 3 | 4 | 7 |
| 7 | 2 | 5 | 1 | 8 | 6 | 9 | 3 | 4 |
| 9 | 8 | 3 | 2 | 7 | 4 | 6 | 5 | 1 |
| 6 | 4 | 1 | 3 | 5 | 9 | 8 | 7 | 2 |
| 4 | 5 | 6 | 9 | 2 | 3 | 7 | 1 | 8 |
| 1 | 9 | 7 | 5 | 6 | 8 | 4 | 2 | 3 |
| 8 | 3 | 2 | 4 | 1 | 7 | 5 | 6 | 9 |

# Economie

La transformation du groupe OCP analysée dans un nouvel ouvrage académique

Le nouvel ouvrage académique collectif "Africa Positive Impact", qui vient de paraître à Paris, consacre tout un chapitre à la transformation du groupe OCP, sous la signature de Mohamed Benabid.

Dans sa contribution intitulée "L'Afrique, laboratoire d'innovation frugale pour le monde : Le cas du groupe OCP", l'auteur interroge la portée de la dynamique de transformation de l'Office ainsi que son impact sur l'environnement interne et externe de l'organisation, sous un angle d'innovation frugale.

"Le cas OCP montre bien que de grands groupes peuvent déployer des solutions d'innovation frugale moyennant des réaménagements dans les process et structures existants. En à peine une douzaine d'années, l'entreprise a pris conscience de la nécessité d'éviter de concentrer les responsabilités créatives et repenser ses logiques de production et de gouvernance de manière à créer de la valeur à la fois pour le groupe et pour les communautés", écrit M. Benabid, enseignant-chercheur et qui compte une longue expérience dans le journalisme économique. Pour lui, "l'innovation ne semble pas tellement se situer ici dans la technicité des plateformes déployées, mais plutôt dans la force des échanges, de l'expérience et des interactions. Elle ouvre dans la foulée des fenêtres de reconnaissance à la créativité", rapporte la MAP.

Dans cette configuration, l'utilisateurs occupe une place centrale et il est dès lors permis d'affirmer que la seule ressource qui semble mobilisée en abondance est celle du capital humain, estime M. Benabid, qui fait observer que l'originalité de telles approches collaboratives est qu'elles confèrent aux entreprises qui les adoptent un avantage indiscutable face à la concurrence, en ce sens qu'elles sont difficilement copiables et s'enracinent dans l'ADN de l'organisation.

"Loin du solutionnisme managérial et organisationnel, l'innovation frugale en mode OCP s'appuie sur des recettes anciennes et nouvelles, sur les cadres bardés de diplômés du siège, les ingénieurs des sites de production, tout comme sur les TAMCA ou les ouvriers-employés des sites de Khouribga, Youssoufia ou Boucraa", souligne l'auteur, qui note que dans ses prolongements vers les communautés, cette innovation se destine à des milliers de personnes au Maroc ou en Afrique que l'OCP accompagne dans une quête d'amélioration du quotidien.

Publié aux éditions EMS (Editions Management & Société) (Collection Académie des sciences du management de Paris), et coordonnée par Soufyane Frimousse, l'ouvrage "Africa Positive Impact" souhaite comprendre comment l'Afrique s'est engagée par des voies novatrices qui lui sont propres dans un véritable processus de transformation. Une plateforme d'enseignants-chercheurs et d'experts en provenance d'une vingtaine de pays ont contribué à l'ouvrage.

## Baisse drastique de la valeur ajoutée dans l'hôtellerie et la restauration au deuxième trimestre



La valeur ajoutée des industries de transformation a reculé de 22% au deuxième trimestre après une augmentation le même trimestre de 2,9% un an auparavant, a souligné Bank Al-Maghrib dans sa revue de la conjoncture économique, monétaire et financière d'octobre.

Selon la banque centrale, cette contreperformance a concerné particulièrement les «industries mécaniques, métallurgiques, électriques et électroniques» et du «textile et cuir» qui ont accusé respectivement un recul de 53,6% et 46,7%.

Cette évolution a été faible pour l'alimentaire et tabac (-1,5%), alors que la «chimie et parachimie» a enregistré une amélioration de 3,2%, a relevé l'institution soulignant que les données des comptes nationaux relatives à cette période permettent d'apprécier l'ampleur du double choc lié à la pandémie du Covid-19 et aux conditions climatiques sur l'économie nationale.

A en croire les économistes de BAM, l'activité aurait poursuivi son amélioration au troisième trimestre, tout en demeurant en deçà de son niveau une année auparavant.

En effet, pour les mois de juillet et août, le taux d'utilisation des capacités dans l'industrie a accusé une baisse de «7 points de pourcentage par rapport à la même période de l'année 2019, pour s'établir à 65%, niveau proche de sa moyenne historique de 71%», a relevé Bank Al-Maghrib qui s'appuie sur les résultats de son enquête mensuelle de conjoncture.

Alors qu'elle s'est contractée de

17,1% au deuxième trimestre, après une augmentation de 1,4% un an auparavant, l'activité dans le BTP «aurait poursuivi sa baisse au troisième trimestre, toutefois à un rythme moindre comme en atteste la diminution de 3,7% des ventes de ciment au cours du même trimestre au lieu d'une hausse de 2,6%», selon BAM.

De son côté, la valeur ajoutée de la branche «électricité et eau» s'est repliée de 12,3%, après une hausse de 19,1%. Ce qui reflète la baisse de l'activité observée dans plusieurs secteurs économiques durant la période de confinement.

Comme le relève la banque centrale dans sa revue, «cette évolution se serait nettement atténuée au trimestre suivant comme le laisse présager la légère baisse de 1,9% de la production d'électricité en juillet et août».

Il apparaît ainsi, par source, que



La contreperformance devrait poursuivre au troisième trimestre à un rythme moindre

celle-ci a régressé de 28,4% pour l'hydraulique, de 7,8% pour l'éolienne et de 7% pour le solaire, alors qu'elle s'est accrue de 1,3% pour le thermique qui représente près de 80% du total, peut-on lire.

En même temps, il ressort que la demande d'électricité s'est améliorée de 1,3%, avec un léger recul de 0,4% pour celle très haute, haute et moyenne tension, a fait savoir l'institution. «Dans ces conditions, les importations ont augmenté de 21,5% et les exportations ont chuté de 52,1%», a estimé BAM.

Quant aux industries extractives, les analyses de BAM montrent qu'elles ont affiché une certaine résilience, marquée par une amélioration de leur valeur ajoutée de 7,9% après une baisse de 1,1% un an auparavant.

Mais cela n'a été que de courte durée, puisque les données du mois de juillet font état d'une diminution de 3,1%, après un accroissement de 6,6% un an auparavant de la production marchande de phosphate.

Concernant la branche «hôtels et restaurants», l'enquête mensuelle de conjoncture montre que sa valeur ajoutée a reculé de 90% au deuxième trimestre contre une hausse de 4,3%.

Selon les prévisions de BAM, «cette contreperformance devrait se poursuivre au troisième trimestre mais à un rythme moindre, avec la légère reprise du tourisme interne et la réouverture partielle et conditionnelle du trafic aérien et maritime des passagers».

Dans sa note, la banque centrale rappelle que cette branche est

considérée comme l'une des plus affectées par la pandémie avec la fermeture à partir de mi-mars 2020 des frontières aériennes et maritimes de passagers et l'arrêt quasi-total du trafic ferroviaire et routier de voyageurs ainsi que la fermeture des hôtels et restaurants.

Après une progression de 6,9% une année auparavant, la VA des services de transport a baissé de plus de moitié au deuxième trimestre. Ce qui, à en croire les analyses des économistes de BAM, reflète «l'arrêt quasi-total du trafic des voyageurs durant la période du confinement et la contraction du trafic des marchandises, avec le reflux des échanges extérieurs du Maroc et de l'activité dans les autres secteurs».

Pour le troisième trimestre, les économistes de Bank Al-Maghrib prédisent que la baisse devrait nettement s'atténuer, avec notamment la reprise progressive du trafic notamment interne de voyageurs et de l'activité dans plusieurs branches économiques.

Se basant sur les dernières données relatives au mois de juillet et août, BAM indique une hausse de 5% du trafic de marchandises maritime au niveau des ports gérés par l'Agence nationale des ports.

Enfin, en dépit de l'essor du télétravail, du commerce électronique et de l'enseignement à distance, il ressort que la valeur ajoutée au niveau des postes et télécommunications «a de nouveau reculé de 1,7% au deuxième trimestre, au lieu de 0,4% un an auparavant».

Alain Bouithy

## Le RNPG de Centrale Danone se solde par une perte de 37 MDH

Le résultat net part du groupe (RNPG) Centrale Danone, au titre du premier semestre 2020, s'est soldé par une perte de 37 millions de dirhams (MDH), en amélioration (+87%) par rapport à la même période une année auparavant.

L'excédent brut d'exploitation courant consolidé à cette date s'est élevé à 206 MDH, en forte hausse de 373% par rapport à fin juin 2019, indique Centrale Danone dans un communiqué, précisant que cette progression résulte des initiatives de transformation et d'adaptation mises en place par l'entreprise depuis 2019.

S'agissant du chiffre d'affaires consolidé, il a progressé de 2% à 2,281 milliards de dirhams (MMDH). Cette progression s'explique par la baisse au S1 du chiffre d'affaires courant de l'activité produits laitiers, reflétant l'impact négatif de la crise "Covid-19" sur l'activité de Centrale Danone, et la reprise de certaines activités de support et d'accompagnement des producteurs.

Par ailleurs, le communiqué souligne que le marché du lait et des produits frais a connu une baisse notable lors du premier semestre 2020, conséquence de l'impact de la crise sanitaire sur la consommation des ménages au Maroc.

## Maghrebail enregistre une baisse de son résultat net

La Société maghrébine de crédit bail "Maghrebail" a réalisé au cours du premier semestre 2020 un résultat net de 8,3 millions de dirhams (MDH) contre 53,3 MDH lors de la même période de l'exercice précédent, ressortit de ses résultats semestriels au 30 juin 2020.

Si les conditions sanitaires et économiques actuelles devaient perdurer, le résultat net 2020 attendu serait de 56 MDH en baisse de 47,44% par rapport à l'année 2019, selon la même source.

Le chiffre d'affaires au 30 juin 2020 ressort en baisse de 5,3% par rapport à la même période de l'année dernière et le produit net s'établit à 189,5 MDH contre 187,7 MDH au terme des six premiers mois de 2019.

Les charges générales exploitation ressortent à 41,9 MDH contre 43,3 MDH un an plus

tôt. Au 30 juin 2020, l'encours net comptable de Maghrebail s'élève à 11.876 MDH en progression de 1,1% par rapport à juin 2019, porté essentiellement par les encours relatifs au crédit bail immobilier qui ont connu une évolution de +2,8%.

Cette évolution permet à Maghrebail de consolider sa position d'acteur majeur dans le secteur du leasing au Maroc, avec une part de marché de 24,5%.

Les dotations brutes aux provisions pour créances en souffrance au 30 juin 2020 s'établissent à 141,6 MDH en progression de 28,5%, les reprises de provisions atteignent 40,1 MDH.

Dans ces conditions, le taux de couverture des créances en souffrance par les provisions se situe à 83,4% au titre du 1er semestre 2020.

# La crise sanitaire a mis en lumière les faiblesses du secteur du transport et de la logistique

Épreuve inédite et extrêmement difficile, le confinement a impacté le secteur du transport et de la logistique au Maroc. Entre 50 et 70% des transports étaient à l'arrêt. Un véritable choc qui a conduit les acteurs du secteur à tirer des leçons pour envisager un avenir plus serein. Des pistes ont été évoquées lors de ce webinaire de la Chambre de commerce britannique pour le Maroc, intitulé "Transport & logistique : impact de la pandémie".

Organisé jeudi 8 octobre dernier, plusieurs acteurs publics et privés de premier plan ont livré leurs visions et témoignages.

Alors que le secteur du transport pèse 6% du PIB et contribue pour 15% aux recettes fiscales de l'Etat, Noureddine Dib, directeur des transports terrestres et de la logistique au ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau, a tenu à rappeler le défi de la formalisation du secteur. Un défi essentiel "pour avancer".

"Cette crise nous a permis de mieux saisir l'importance de l'informel", a déclaré le responsable ministériel.

Il a aussi noté que les entreprises du secteur sont fragiles même avant la pandémie, puisqu'il s'agit des microentreprises dont 86% réalisent un chiffre d'affaires inférieur à 3 millions de dirhams (MDH) par an avec une part importante de l'informel. Au vu de la non-conformité de plusieurs employeurs à la réglementation sociale, il y a beaucoup d'employés non déclarés à la CNSS, qui ont été incapables de bénéficier des mesures de soutien instaurées par le gouvernement en faveur des secteurs touchés, a-t-il déploré.

Aujourd'hui, un nouveau contrat-programme du secteur est en cours. "Il faut que tous les représentants du secteur se mettent autour de la table". Rappelant que ce contrat-programme sera notamment axé sur la gouvernance du secteur, Noureddine Dib a

insisté sur la nécessité de se doter d'un observatoire qui permettra d'affiner les actions publiques à entreprendre pour le secteur.

De son côté, Hicham Mellakh, président de la Commission de la compétitivité logistique et énergétique de la CGEM, a dressé les pistes qui pourraient permettre, selon le patronat, de sortir "plus fort" de cette crise. Parmi elles : une réforme de la TIC (taxe intérieure de consommation) pour "soulager les trésoreries des entreprises marocaines". L'idée d'un tarif dégressif aux péages autoroutiers pour les acteurs dits "formalisés" a aussi été évoquée. "Cela pourrait inciter les transporteurs de l'informel à nous rejoindre". Aussi, le digital et la formation aux multi-transports doivent être érigés en priorités dans les prochaines années.

Deux axes de développement auxquels a souscrit Mohamed Ifrah, directeur général de DHL Maroc. Acteur privé de référence mondiale dans le transport et la logistique, DHL a "aidé des entreprises marocaines à se digitaliser durant cette crise", a fait savoir son représentant marocain. Si au Royaume, l'entreprise a pu bénéficier d'une expertise internationale en amont avec de premières expériences de gestion de cette pandémie en Chine ou en Europe, cette crise a montré la nécessité d'"inno-



ver" et "regarder de près les nouvelles technologies comme la robotique et l'IA".

Enfin, Aissam Ech-Chabbi, directeur de la stratégie, des études et de l'information à l'Agence marocaine de développement de la logistique, a rappelé que certaines bases de la stratégie nationale de la logistique restent à consolider. "La logistique est vue aujourd'hui comme un secteur de soutien à l'économie nationale alors qu'elle peut être un vecteur de développement". Innovation, formation et investissements doivent rythmer les années post-crise. Preuve en est : le e-commerce qui a connu une crois-

sance exponentielle durant cette crise. "Son développement va nécessiter de nouvelles capacités de stockages multimodales".

Malgré des pertes d'emplois et fermetures d'entreprises, la crise du Covid-19 a mis en lumière les faiblesses du secteur du transport et de la logistique. La loi de Finances 2021 et le plan de relance peuvent constituer un point d'appui important à un nouveau départ. La signature d'un nouveau programme et l'ouverture aux nouveaux défis sont un prérequis indispensable à l'émergence d'une nouvelle ère du transport et de la logistique au Maroc.



**Le point sur l'impact de la pandémie sur le transport et la logistique au Maroc avec BritCham**

# Le capital humain doit être au centre de l'évolution digitale des banques

L'Humain, qu'il s'agit d'un client ou d'un partenaire, doit être au centre de l'évolution et de la transformation digitale des banques, a souligné, récemment, Amine El Alaoui, membre du directoire chez Operation global services (OGS)-Groupe BMCE Bank.

S'exprimant lors d'un webinaire tenu sous le thème "Secteur bancaire : innover en conciliant l'humain et le digital", M. El Alaoui a mis en avant le rôle de la banque en tant que fournisseur de services financiers, dans l'accompagnement de ses clients et l'encadrement de ses partenaires dans le processus d'intégration de l'évolution technologique.

"L'adhésion des services du secteur bancaire au digital et à la numérisation ne doit pas dématérialiser tous les échanges, voire

remplacer la relation humaine entre la banque et ses clients et ses partenaires", a-t-il insisté.

A l'ère du digital, a poursuivi M. Alaoui, toutes les banques se sont mises en ordre de marche pour mieux servir le client dont les comportements ne cessent d'évoluer et face auxquels elles ne peuvent se laisser submerger, notant que le système bancaire doit se digitaliser tout en fournissant la même qualité de conseil, la même protection et la même transparence au client, sans rupture de chaîne et dans le respect de la réglementation.

De son côté, Taha Ferdaous, associé chez Mazars Maroc, a relevé que les nouveaux modes de consommation des clients "multiconnectés" obligent les banques à développer une stratégie digitale pour répondre aux nouvelles exigences de clients mieux informés,

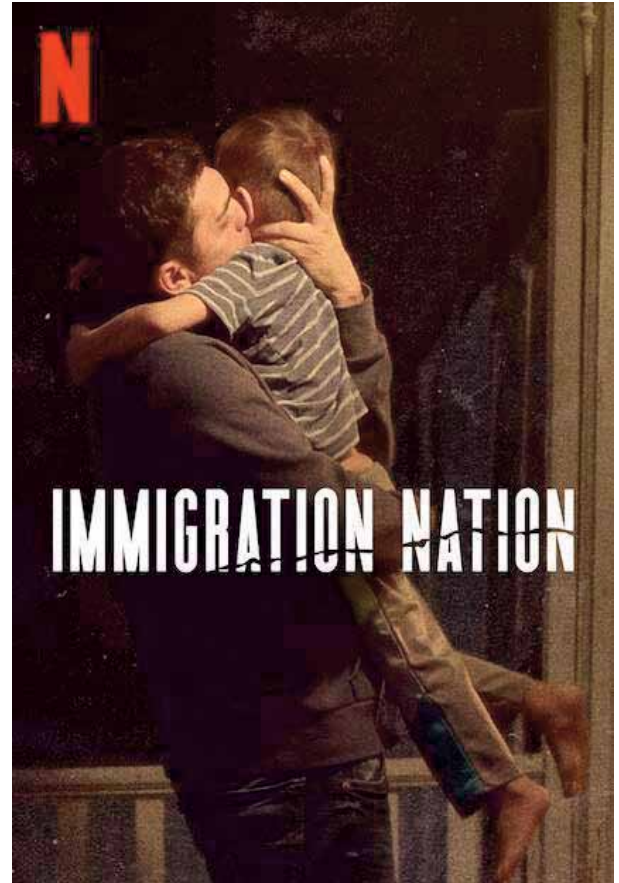
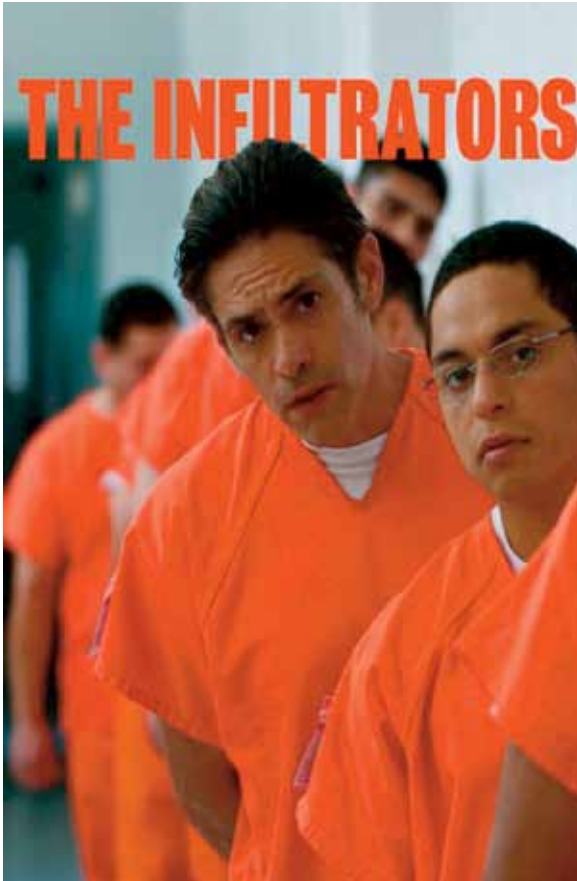
notant qu'elles ont intégré la dimension humaine dans leurs stratégies de fidélisation et de satisfaction des clients en passant progressivement de l'offre bancaire classique vers le modèle dématérialisé du système bancaire. L'enjeu, selon M. Ferdaous, sera de construire un système relationnel équilibré, au sein duquel les canaux de contact physiques et les canaux digitaux se complètent pour offrir une expérience globale aux clients, à savoir des services bancaires de base automatisés, un conseil bancaire humain et/ou digital de qualité, ainsi que de nouvelles offres à forte valeur ajoutée.

Afin de consolider la relation client-banque, il a fait observer que les banques se trouvent dans la nécessité d'instaurer de nouvelles approches marketing qui seront à

même d'inciter les prospects ou clients à s'adresser aux institutions de crédit, en s'appuyant sur les besoins de leur cible en termes d'informations et de contenus. Il s'agit également pour les banques de disposer de bases de données client enrichies, d'outils de segmentation, qui leur permettent la construction d'algorithmes complexes définissant des parcours clients, a-t-il ajouté.

Pour sa part, le directeur de Sopra Banking Software, Ali Essakhi, a estimé que face à l'accélération de la transformation digitale, une forte expérience dans la gestion des risques et la conformité aux exigences réglementaires est requise par les banques. "Le conseil humain continuera à être un socle indispensable dans la relation client", a-t-il soutenu.

## Avant la présidentielle, deux films plongent au cœur de la politique migratoire américaine



C'était il y a huit ans, bien avant Donald Trump: deux jeunes migrants sans-papiers se faisaient arrêter délibérément par la police des frontières américaine, afin d'infiltrer un centre de rétention privé de Floride et d'observer "de l'intérieur" la politique migratoire américaine.

Le résultat est un documentaire coup de poing, "The Infiltrators" ("Les infiltrés"), sorti sur la chaîne publique américaine PBS quelques semaines avant la présidentielle américaine du 3 novembre lors de laquelle Donald Trump, qui a fait du durcissement migratoire un leitmotiv, espère être réélu.

"Quelle liberté, quel pouvoir, quelle dignité accorder aux migrants de ce pays? C'est l'une des questions centrales du film, et une question centrale de cette élection", a indiqué à l'AFP le réalisateur américano-péruvien Alex Rivera, co-réalisateur du film avec son épouse Cristina Ibarra, Américaine d'origine mexicaine. "La question des droits des sans-papiers n'a jamais été aussi brûlante", souligne M. Rivera, qui décrit son film comme l'histoire d'un "casse", un "Ocean's 11 de l'immigration".

L'ex-président Barack Obama avait été surnommé "l'expulseur en

chef", en raison des quelque 3,2 millions de migrants chassés des Etats-Unis sous son mandat, entre 2009 et 2016. Cette politique était "une grande erreur", affirme maintenant le candidat démocrate Joe Biden, qui fut son vice-président pendant toute cette période.

Même les chiffres les plus élevés d'expulsions du gouvernement Trump (quelque 337.000 expulsions en 2018) restent en-deçà des records des années Obama (plus de 400.000 annuellement pour la période 2012 à 2014), selon l'Institut de recherches Pew.

Bien qu'il ait fait des sans-papiers un de ses boucs émissaires, M. Trump n'a pas pleinement tenu sa promesse d'achever de construire un mur tout le long de la frontière américano-mexicaine, ni celle d'expulser trois millions de sans-papiers - il en a expulsé moins de la moitié.

Mais les pouvoirs de la police migratoire ont été considérablement renforcés sous son mandat, et leurs méthodes - avec notamment des scènes dramatiques de séparation d'enfants de leurs parents, ou des arrestations dans des tribunaux, où les agents migratoires s'interdisaient d'aller auparavant - n'ont cessé d'alimenter la polémique depuis 2017.

Alternant entre scènes documentaires et reconstitutions de ce qu'ils ont vécu dans le centre de rétention de Broward, en Floride, "The Infiltrators" - visible jusqu'au 5 novembre sur le site de PBS pov.org - raconte l'histoire de deux membres de l'Alliance nationale de jeunes migrants, un groupe militant de "Dreamers": ces jeunes arrivés enfants aux Etats-Unis qui, bien qu'américanisés puisqu'ayant passé l'essentiel de leur vie aux Etats-Unis, restent en sursis faute de permis de séjour durable. "Depuis 2012, nous assistons à des injustices contre les migrants. Mais maintenant les conditions dans les centres de rétention sont bien pires à cause de la pandémie", a indiqué à l'AFP un de ces "infiltrés", Marco Saavedra, 30 ans, employé dans un restaurant mexicain de sa famille dans le Bronx, en attendant le traitement de sa demande d'asile politique.

Autre protagoniste du film, l'Argentin Claudio Rojas, que les "infiltrés" ont réussi à faire sortir du centre de rétention: il a été ré-arrêté après la présentation du film au festival Sundance en 2019, et expulsé une semaine avant la sortie du documentaire en Floride. "C'était horrible. C'était comme si on revivait le film, mais avec nous à l'intérieur",

dit Cristina Ibarra.

Autre sortie récente: "Immigration Nation", série en six épisodes sur Netflix, offre une rare plongée dans le fonctionnement de la police migratoire. Les cinéastes américains Christina Clusiau et Shaul Schwarz ont obtenu l'autorisation inédite de suivre, pendant deux ans et demi, des agents de ICE (l'organisme de contrôle de l'immigration américaine) dans leurs opérations contre les sans-papiers. Ils ont indiqué au New York Times qu'ICE leur avait demandé de reporter la diffusion après les élections, et de couper certaines scènes-clé, comme lorsque des agents mentent pour pouvoir entrer au domicile de sans-papiers, ou reçoivent l'ordre d'arrêter également des "collatéraux" - des sans-papiers qui ne font l'objet d'aucun mandat d'arrestation. Mais la diffusion a pu être maintenue grâce aux précautions prises dans le contrat signé, au pré-tournage, entre ICE et les réalisateurs, ont-ils indiqué.

Ces films s'ajoutent à d'autres documentaires sur l'immigration illégale diffusés ces dernières années, comme "Living Undocumented" (Vivre sans papiers, sur Netflix) ou "Torn Apart: Separated at the border" ("Déchirés, séparés à la frontière", sur HBO).

## Magic System “très inquiet” de la montée des tensions en Côte d’Ivoire



Le groupe star de la musique ivoirienne Magic System s’est déclaré vendredi “très inquiet”, à trois semaines de l’élection présidentielle en Côte d’Ivoire, appelant “au dialogue pour faire baisser la tension”. “Nous appelons le président Alassane Ouattara et son principal challenger, l’ancien président Henri Konan Bédié, à s’asseoir à la même table pour discuter afin que nous ayons des élections apaisées le 31 octobre”, a affirmé à l’AFP le chanteur Salif Traoré, dit A’Solfo, leader de Magic System. Pour lui, “rien que les voir ensemble autour d’une table peut apaiser la tension qui est montée d’un cran, et rassurer le peuple”. “La tension est tellement forte que même aller à l’église ou à la mosquée est interprétée comme un acte politique” en Côte d’Ivoire, a déploré A’Solfo,

nommé en 2012 ambassadeur de l’Unesco pour l’alphabétisation et la culture de la paix”. Le célèbre groupe va débiter vendredi une nouvelle série de manifestations pendant une semaine en partenariat avec l’Union européenne (UE) pour plaider en faveur d’“élections apaisées”, avec notamment un concert géant à Yamoussoukro (centre) samedi.

Une première mission de la caravane “UE Magic Tour”, destinée à sensibiliser la jeunesse ivoirienne à la paix s’était achevée en novembre 2019 après sept mois de tournées et 3.000 km parcourus à sillonner la Côte d’Ivoire, du Nord au Sud. La crainte de violences électorales meurtrières est forte en Côte d’Ivoire, dix ans après la crise post électorale de 2010-2011 qui avait fait 3.000 morts après le refus du président Laurent

Gbagbo de reconnaître sa défaite électorale face à Alassane Ouattara. Une quinzaine de personnes sont mortes en août dans des violences survenues dans le sillage de l’annonce de la candidature controversée du président Ouattara à un troisième mandat, avant de changer d’avis en 2015. M. Ouattara, 78 ans, avait annoncé en mars qu’il renonçait à briguer un troisième mandat, avant de changer d’avis en août, après le décès de son dauphin désigné, le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly.

La constitution ivoirienne prévoit un maximum de deux mandats mais le Conseil constitutionnel a estimé qu’avec la nouvelle Constitution de 2016, le compteur des mandats de M. Ouattara a été remis à zéro, ce que conteste l’opposition.

## Bouillon de culture

### Abdelkhalek Belfquih

La Fondation Hassan II pour les Marocains résidant à l’étranger (MRE) organise actuellement et jusqu’au 5 novembre 2020, à Rabat, l’exposition “Cœur blanc” de l’artiste peintre, Abdelkhalek Belfquih.

L’Espace Rivages accueille l’exposition “Cœur Blanc” dans un contexte de confinement et de crise sanitaire, a indiqué la Fondation dans un communiqué, précisant que une rencontre avec l’artiste est prévue le mardi 13 octobre 2020 à 18H30. Ce même espace avait organisé ladite exposition virtuellement sur “www.taqa.ma” durant les mois de confinement.

Abdelkhalek Belfquih, artiste maroco-français, est titulaire d’un diplôme d’artiste médiateur culturel, d’une licence professionnelle en activités artistiques et culturelles ainsi que des études de l’histoire de l’art de l’Université Via Domitia de Perpignan, en France.

Son approche artistique oscille entre la calligraphie, la peinture et la poésie qu’il nomme Callipainting, a relevé la Fondation, ajoutant que ses travaux qui ne se soumettent à aucun étalon préétabli, constituent un “fait pictural en formes et en couleurs pour une intention bien définie : transmettre un message de Paix”.



## Conférence virtuelle sur l’avenir post-Covid des arts plastiques



Le centre international pour la diplomatie (ICD) organise samedi prochain une conférence virtuelle sur l’avenir post-Covid de l’art plastique, avec la participation d’une kyrielle d’artistes plasticiens, marocains et étrangers.

Dans une fiche technique de l’événement, l’ICD indique que la conférence, qui démarrera à 17h sur Zoom et Facebook, traitera de plusieurs thématiques en relation avec l’art plastique, notamment sa réalité actuelle, celle de ses artistes et son avenir dans l’ère post-Covid-19. Elle permettra aussi de mettre en exergue le rôle de l’artiste plasticien dans la sensibilisation à la pandémie du coronavirus et de l’inscrire dans l’histoire par le biais de ses travaux artistiques.

En outre, la conférence abordera l’impact de la crise sur l’art en général et l’artiste plasticien en particulier et son avenir, à la lumière des changements profonds nés de l’impact bouleversant de la pandémie sur les différents aspects de la vie, dont fait partie l’art plastique, selon la fiche, qui ajoute que cet art fait face à de grands défis en raison des mutations numériques actuelles et de la nouvelle concurrence représentée par l’intelligence artificielle. Le Maroc sera représenté à cet événement par la présidente de l’ICD, Karima Ghanem (modératrice), l’artiste et conseillère en diplomatie culturelle du centre, Naima Acherkouk, le président du syndicat marocain des arts plastiques et de la photographie, Afif Bennani, ainsi que d’autres artistes comme Mohamed Khasif, Youssef Saadoun, Chafik Zarkaoui et Othman Chamliani. Y seront présents aussi l’écrivain irakien Hammoudi Abd Mohcine, l’artiste photographe et écrivain Risk Kirane (Angleterre) et l’artiste plasticienne Maria Kourmoudi (France).

En marge de la conférence, une exposition virtuelle avec la participation de 40 artistes de 17 pays.



## La Chine dépiste une métropole entière *L'Europe renforce les restrictions*



**L**a Chine mène depuis lundi une campagne massive de dépistage dans une importante ville portuaire après la découverte de six cas de Covid-19, tandis que les pays européens prennent des mesures drastiques face à une nouvelle flambée des cas de contamination.

Les neuf millions d'habitants de la métropole de Qingdao (est) seront soumis à ces tests dans les cinq jours, après la découverte dimanche de six cas d'infection, alimentant les craintes d'une résurgence de l'épidémie.

Selon les autorités sanitaires locales, toutes les personnes contaminées semblent avoir un lien avec un hôpital de la ville qui traite des patients du Covid-19. Mais le foyer d'infection n'est pour le moment pas connu. La découverte a entraîné dans la foulée le dépistage de quelque 143.000 personnes pour tenter d'identifier les cas contact.

Le pays asiatique, où le nouveau coronavirus a fait son apparition fin 2019, assure avoir depuis plusieurs mois endigué l'épidémie sur son sol grâce à de stricts contrôles, au port du masque généralisé, aux mesures de confinement et aux applications de traçage.

Depuis son apparition en Chine, la pandémie a fait au moins 1.075.493 morts dans le monde selon un bilan éta-

bli par l'AFP à partir de sources officielles lundi matin. Face à un regain de cas, le Royaume-Uni, pays le plus durement touché d'Europe avec plus de 42.800 morts, se prépare à durcir les restrictions, après avoir enregistré dimanche près de 13.000 nouveaux cas. Boris Johnson doit ainsi annoncer un nouveau système avec trois niveaux d'alerte qui déterminera les mesures à appliquer dans les régions anglaises selon la propagation du nouveau coronavirus. Le Premier ministre britannique devait s'exprimer à la Chambre des communes, la chambre basse du parlement, avant de s'adresser à la nation lors d'une conférence de presse télévisée.

Le nouveau système d'alerte prévoit de diviser l'Angleterre en différents niveaux d'alerte, "moyen", "élevé" et "très élevé", selon la diffusion du virus, ce qui déterminera les mesures à appliquer localement. "C'est un moment critique et il est absolument vital que chacun suive les directives claires que nous avons données pour aider à contenir le virus", a déclaré un porte-parole de Downing Street.

En France, deux nouvelles grandes villes, Toulouse et Montpellier dans le Sud vont être placées à partir de mardi en "alerte maximale", ont annoncé les autorités. Les nouvelles contaminations (plus de 16.000 au cours des dernières 24

heures) ne cessent d'augmenter, de même que les admissions en réanimation (1.483 patients dimanche, un record depuis mai).

Le Premier ministre Jean Castex n'a pas exclu lundi de procéder à des reconfinements dans certaines régions, estimant que "rien ne doit être exclu quand on voit la situation dans nos hôpitaux". Et deux régions espagnoles frontalières de la France, la Catalogne et la Navarre, vont renforcer leurs restrictions à partir de mardi.

Les réunions seront notamment limitées à six personnes en Navarre, tandis que bars et restaurants vont devoir fermer à 22h. Cinémas, théâtres et librairies devront réduire leur fréquentation à 30% et les supermarchés à 40%.

En Catalogne, les autorités ont appelé les entreprises à encourager le télétravail et les universités à éviter les cours présentiels. En revanche, l'Italie, premier pays touché en Europe, envisage d'alléger son protocole sanitaire anti-Covid-19 en réduisant notamment la quarantaine à dix jours.

Au total, plus de 37,4 millions de cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués dont au moins 25.827.919 sont guéris, selon un bilan établi par l'AFP lundi. L'Inde a franchi dimanche le seuil des 7 millions de cas, un chiffre qui se

rapproche de celui atteint par les Etats-Unis. Mais ces derniers restent le pays le plus endeuillé, avec plus de 214.000 décès, et 7,7 millions de cas dont Donald Trump lui-même. Le président américain, 74 ans, s'est déclaré dimanche "immunisé" contre le Covid-19, après avoir été hospitalisé la semaine dernière. "Il semble que je sois immunisé, pour - je ne sais pas - peut-être une longue période, peut-être une courte période, peut-être pour la vie. Personne ne sait vraiment mais je suis immunisé", a-t-il déclaré. Il a entamé lundi un marathon de meetings avec l'espoir de rattraper son retard sur Joe Biden d'ici l'élection du 3 novembre.

La question de l'immunité face au Covid-19 reste cependant entourée de nombreuses inconnues: on ne connaît pas avec précision le degré de protection qu'offrent les anticorps, ni la durée d'une éventuelle immunité. Et une nouvelle étude a révélé lundi que le coronavirus à l'origine de la pandémie de Covid-19 peut, dans un milieu frais et sombre, survivre jusqu'à 28 jours sur des surfaces telles que des téléphones et billets de banque.

Selon une étude de l'agence scientifique nationale australienne (CSIRO), les chercheurs ont constaté que plus les températures sont chaudes et plus le taux de survie du SARS-CoV-2 diminue.

AYATMA SIG SARL  
au capital de 100.000 DH  
Siège social : 214 Bd Ibnou  
Sina Hay El Hana -  
CASABLANCA  
RC : 422065

Suivant décisions de l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société SARL « AYATMA SIG », en date du 11 Septembre 2020 et après constatation de l'impossibilité de la société de réaliser son objet, les associés prononcent, par anticipation, sa dissolution et nomment Mr Sofiane Amly liquidateur. Le siège de la liquidation est fixé à : 214 Bd Ibnou Sina Hay El Hana Casablanca. Le dépôt a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 08 Octobre 2020 sous le n° 748983.  
N° 8203/PA

SECURE & WACH  
COMPANY "S.A.R.L."  
Constitution

Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 21/09/2020. Il a été Etabli les statuts d'une S.A.R.L dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION: SECURE & WACH COMPANY "S.A.R.L."  
OBJET : gardiennage des édifices publics ou privés.

LE SIEGE : CASABLANCA, 55 BD ZERKTOUNI ESPACE ZERKTOUNI ETG 1 QH.  
CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS, divisé en 1000parts de 100 DHS chacune:

- Mr HASSAN AMAR-CHL... 500,00 Parts  
- Mr MUSTAPHA ESSAKHL... 500,00 Parts  
Soit un total de 1000,00 Parts

GERANCE : La société est gérée par Mr HASSAN AMARCHI ET Mr MUSTAPHA ESSAKHL.

ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.  
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le : 01/10/2020  
R.C N° : 474379.

Pour extrait et mention  
N° 8204/PA

MON CADDIE  
Société à Responsabilité Limitée

AU CAPITAL de 1.000.000 Dirhams  
Siège social: RUE SOUMAYA RESIDENCE SHEHRAZADE 3,5ème ETAGE, N° 22 PALMIERS - CASABLANCA  
R.C. : 466537

AVIS DE MODIFICATION  
Suivant Assemblée générale Extraordinaire en date du 16/09/2020 à CASABLANCA, il a été décidé ce qui suit :

1-TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL :  
L'assemblée générale décide le transfert du siège social de la société de l'adresse RUE SOUMAYA RESIDENCE SHEHRAZADE 3,5ème ETAGE, N° 22 PALMIERS - CASABLANCA vers la nouvelle adresse : MAG 167 & MAG 171 BOULEVARD HASSAN 1ER Casablanca  
1-MISE A JOUR DES STATUTS  
A l'effet de cette modifica-

tion il a été décidé la refonte des statuts en modifiant l'article relatif au siège social.  
Dépôt légal : au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 06/10/2020 sous le numéro 748692  
N° 8205/PA

ARLEAN TECHNOLOGY  
SARL AU

Société à responsabilité limitée à associé unique  
Au capital de 100.000 Dirhams  
Siège social: 57 BD JININE LOT RATC HAY AL QODS BERNOUSSI CASABLANCA  
R.C. : 438999  
AVIS DE MODIFICATION

Suivant Assemblée Générale Extraordinaire en date du 08/09/2020 à CASABLANCA, il a été décidé ce qui suit :

1-CESION DES PARTS SOCIALES :

MR MOUNIR ZEKKAOUI Cède sous les garanties ordinaires de fait et de droit à la cessionnaire LILIA MANSOURI qui accepte cinq cent parts d'intérêts de la société ARLEAN TECHNOLOGY SARL AU .

Le prix des présentes cessions, soit dix mille (10 000 DH) dirhams a été remis ce jour par la cessionnaire au cédant proportionnellement aux parts cédées; ce qu'ils reconnaissent et en consentent bonne et valable quit-tance.

Nouvelle répartition du capital :  
MR MOUNIR ZEKKAOUI : 500 parts sociales d'une valeur nominale de 100 dirhams chacune soit 50 000 DHS

MME LILIA MANSOURI : 500 parts sociales d'une valeur nominale de 100 dirhams chacune soit 50 000 DHS

Soit au total 1000 parts sociales formant un capital de 100.000 dirhams

3-DEMISSION DE L'ANCIEN Gérant :

MR MOUNIR ZEKKAOUI, titulaire de la CI LC120032 Demeurant à GOLF CITY IMM 471 APPT 8 ETG 1 LA VILLE VERTE BOUSKOURA NOUACEUR est démissionnaire de la gérance de la société ARLEAN TECHNOLOGY à compter du 08/09/2020

3-NOMINATION DU NOUVEAU GERANT :

MME LILIA MANSOURI titulaire de la CIN N° BE69540T demeurant à CALIFORNIE GOLF RESORT VILLA 667 BOUSKOURA est nommé Gérante unique de la société ARLEAN TECHNOLOGY à compter du 08/09/2020 et seule sa signature sera valable pour tous les actes émanant de la société.

Dépôt légal : au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 06/10/2020 sous le numéro 748675  
N° 8206/PA

SALDOTECH - SARL AU-CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 17/09/2020, il a été établi les Statuts d'une Société SARL AU dont les caractéristiques sont les Suivantes:  
Dénomination : SALDO-

TECH  
Forme Juridique : SARL AU  
Objet: Marchand de consommable de laboratoires d'analyses médicales et scientifiques.

Siège Social : 14 LT AL WALAA T 5 SI ETG 2 APT 7 SIDI MOUMEN CASABLANCA.  
DUREE : 99 ans.  
Capital Social : Fixée à 100.000,00 DHS

(Cent Mille Dirhams) divisé en 1000 Parts Sociales de 100 Dhs chacune : 1000 Parts attribuées à Mr. KHALID RABII.  
GERANCE : \* Mr KHALID RABII, gé-

rant de la Société.  
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de Casablanca le 09/10/2020 Sous le N° 749189. RC N° 475341.  
N° 8207/PA

## اعلان

### عن اجراء امتحانات الكفاءة المهنية لفائدة موظفي جماعة ايت بواولي

يعلن رئيس جماعة ايت بواولي انه سيتم اجراء امتحان الكفاءة المهنية لفائدة موظفي جماعة ايت بواولي وفقا للبرنامج التالي

| نوع الامتحان                                                                     | برسم سنة | تاريخ الامتحان | مقر الامتحان         | اخر اجل لإيداع الترشيحات | الشروط الواجب استيفاءها للترشح                                        |
|----------------------------------------------------------------------------------|----------|----------------|----------------------|--------------------------|-----------------------------------------------------------------------|
| امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة : مساعد تقني من الدرجة الثانية منصب واحد (01)  | 2020     | 29 نونبر 2020  | مقر جماعة ايت بواولي | 13 نونبر 2020            | ست (06) سنوات من الخدمة الفعلية في درجة مساعد تقني من الدرجة الثانية  |
| امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة : مساعد اداري من الدرجة الاولى منصب واحد (01)  | 2020     | 29 نونبر 2020  | مقر جماعة ايت بواولي | 13 نونبر 2020            | ست (06) سنوات من الخدمة الفعلية في درجة مساعد اداري من الدرجة الثانية |
| امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة : مساعد اداري من الدرجة الثانية منصب واحد (01) | 2020     | 29 نونبر 2020  | مقر جماعة ايت بواولي | 13 نونبر 2020            | ست (06) سنوات من الخدمة الفعلية في درجة مساعد اداري من الدرجة الثالثة |

فعلی الراغبين في المشاركة ممن تتوفر فيهم الشروط المطلوبة و وضع طلباتهم بمقر جماعة ايت بواولي قبل اخر اجل لإيداع الترشيحات

N° 8208/PA

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
عمالة إقليم تازة  
دائرة اكسول  
قيادة تيزي وسللي  
جماعة تيزي وسللي

### إعلان عن تنظيم امتحان الكفاءة المهنية لموظفي جماعة تيزي وسللي لولوج درجتي مساعد اداري ومساعد تقني الدرجة الثانية

#### بناء على قرار السيد رئيس مجلس جماعة تيزي وسللي رقم 2020/28

تعلن جماعة تيزي وسللي أنها ستتنظم بمقر دار الشباب حمر الريفي امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2020 للولوج لدرجة مساعد اداري من الدرجة الثانية. ودرجة مساعد تقني من الدرجة الثانية ويفتح هذا الامتحان في وجه المساعدين الإداريين من الدرجة الثالثة والمساعدين التقنيين من الدرجة الثالثة التابعين لميزانية الجماعة تيزي وسللي والذين قضوا ست سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في الدرجة التي ينتمون إليها في حدود منصب واحد لكل فئة على حدة وذلك وفق الجدول التالي:

| الدرجة الحالية       | درجة الولوج          | عدد المناصب المتبارى حولها | الشروط النظامية المطلوبة                                                                                                                                                        | الجدول الزمني للامتحانات                                                                                                                                               |
|----------------------|----------------------|----------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| مساعد اداري الدرجة 3 | مساعد اداري الدرجة 2 | 1                          | يفتح هذا الامتحان في وجه المساعدين الإداريين من الدرجة الثالثة والتابعين لميزانية جماعة تيزي وسللي والذين قضوا ست سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في الدرجة التي ينتمون إليها | الكتابي العام يوم الاحد 22 نونبر 2020 الساعة 09:30 صباحا .<br>الكتابي الخاص الاحد 22 نونبر 2020 الساعة 03:00 زوالا الشفوي يعلن عنه مع اعلان نتائج الاختبارين الكتابيين |
| مساعد تقني الدرجة 3  | مساعد تقني الدرجة 2  | 1                          | يفتح هذا الامتحان في وجه المساعدين التقنيين من الدرجة الثالثة والتابعين لميزانية جماعة تيزي وسللي والذين قضوا ست سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في الدرجة التي ينتمون إليها  |                                                                                                                                                                        |

يجب أن توضع طلبات الترشيح بمصلحة تسيير شؤون الموظفين بجماعة تيزي وسللي قبل تاريخ 13 نونبر 2020 على الساعة الرابعة زوالا .

N° 8209/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT DU TRANSPORT  
DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU

CAISSE POUR LE FINANCEMENT  
ROUTIER

DIRECTION REGIONALE  
DE L'ÉQUIPEMENT DU TRANSPORT  
DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU REGION  
BENI-MELLAL- KHENIFRA

DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT  
DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET  
DE L'EAU DE KHOURIBGA

Objet : Travaux de construction de la RP3521 reliant Ouled Fannan à la RR 311 par Sidi Abd Ennour du PK 0+000 au PK 8+000- Province de Khouribga-

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert N° KG 03/2020/ CFR**

Ouverture des plis le 05/11/2020 à 10h00mn

Le 05/11/2020 à 10h00mn il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'eau de Khouribga à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour la réalisation des travaux suivants :

**Travaux de construction de la RP 3521 reliant Ouled Fannan à la RR 311 par Sidi Abd Ennour du PK 0+000 au PK 8+000- Province de Khouribga-**

La Caisse pour Financement routier est le maître d'ouvrage. La maîtrise d'ouvrage déléguée est assurée par la Direction Régionale de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'eau de BEN-MELLAL-KHENIFRA, représenté par la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'eau de Khouribga.

Le dossier d'appel d'offres ouvert peut être consulté à l'adresse suivante [www.mtpnet.gov.ma](http://www.mtpnet.gov.ma) ou peut être retiré pendant les heures ouvrables auprès du bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'eau de Khouribga, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire de la soumission est fixé à la somme de :  
**Cent Quarante Cinq Mille dhs 00 cts (145 000.00 dhs)**; il doit être établi au nom de la Caisse pour le Financement Routier.

L'estimation du coût des travaux établie par la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau de Khouribga est fixée à la somme de :  
**(9 823 460.40 dhs) TTC - Neuf Millions Huit Cent Vingt Trois Mille Quatre Cent Soixante dhs Quarante cts**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 5 et 8 du règlement de consultation.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'eau de Khouribga
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit envoyés par voie électronique à partir du portail des marchés publics :  
[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

En cas d'envoi par la poste ou autre mode d'envoi de courrier, cette Direction ne peut être tenue responsable de la non réception du pli.

Il est prévu une visite des lieux le 27/10/2020 à 10h00mn (rendez-vous au siège de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'eau de Khouribga), Il est fortement recommandé aux concurrents d'y participer.

Le dossier technique comprend les pièces suivantes :

**Pour les concurrents installés au Maroc**

Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification :

Il est exigé pour le présent appel d'offres le secteur, la classe Minimale et les qualifications suivantes :

| SECTEUR                                | CLASSE | QUALIFICATIONS EXIGÉES                                                                                                                                                                |
|----------------------------------------|--------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| B (Travaux routiers et voirie urbaine) | 3      | -B1 (Travaux de terrassements routiers courants)<br>- B3 (Ouvrages d'assainissements routiers et traitement de l'environnement)<br>- B5 (Assises non traités et enduits superficiels) |

**Pour les concurrents non installés au Maroc**

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique prévu par le règlement de consultation.

**NB** : Le règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de la Caisse pour le Financement Routier peut être consulté sur le site internet : [www.mtpnet.gov.ma](http://www.mtpnet.gov.ma)

N° 8190/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT DU TRANSPORT  
DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU

CAISSE POUR LE FINANCEMENT  
ROUTIER

DIRECTION REGIONALE  
DE L'ÉQUIPEMENT DU TRANSPORT  
DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU REGION  
BENI-MELLAL- KHENIFRA

DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT  
DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET  
DE L'EAU DE KHOURIBGA

Objet : Travaux de construction de la RP 3527 reliant Sidi Nafati à Oued Grou par Douar Saadiin du PK 08+000 au PK 40+000- Province de Khouribga-

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert N° KG 04/2020/ CFR**

Ouverture des plis le 05/11/2020 à 11h00mn

Le 05/11/2020 à 11h00mn il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'eau de Khouribga à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour la réalisation des travaux suivants :

**: Travaux de construction de la RP 3527 reliant Sidi Nafati à Oued Grou par Douar Saadiin du PK 08+000 au PK 40+000- Province de Khouribga-**

La Caisse pour Financement routier est le maître d'ouvrage. La maîtrise d'ouvrage déléguée est assurée par la Direction Régionale de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau de BEN-MELLAL-KHENIFRA, représenté par la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Khouribga

Le dossier d'appel d'offres ouvert peut être consulté à l'adresse suivante [www.mtpnet.gov.ma](http://www.mtpnet.gov.ma) ou peut être retiré pendant les heures ouvrables auprès du bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Khouribga, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire de la soumission est fixé à la somme de :  
**Trois Cent Quatre Vingt Dix Mille dhs 00 cts (390 000.00 dhs)**; il doit être établi au nom de la Caisse pour le Financement Routier.

L'estimation du coût des travaux établie par la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau de Khouribga est fixée à la somme de :  
**Vingt Six Million Cent Soixante Dix-Sept Mille Six Cent Soixante Dix-Huit dhs Quarante cts (26 177 678.40 dhs)**;

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 5 et 8 du règlement de consultation.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'eau de Khouribga
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit envoyés par voie électronique à partir du portail des marchés publics :  
[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

En cas d'envoi par la poste ou autre mode d'envoi de courrier, cette Direction ne peut être tenue responsable de la non réception du pli.

Il est prévu une visite des lieux le 27/10/2020 à 10h00mn (rendez-vous au siège de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Khouribga), Il est fortement recommandé aux concurrents d'y participer.

Le dossier technique comprend les pièces suivantes :

**Pour les concurrents installés au Maroc**

Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification :

Il est exigé pour le présent appel d'offres le secteur, la classe Minimale et les qualifications suivantes :

| SECTEUR                                | CLASSE | QUALIFICATIONS EXIGÉES                                                                                                                                                              |
|----------------------------------------|--------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| B (Travaux routiers et voirie urbaine) | 2      | -B1 (Travaux de terrassements routiers courants)<br>-B3 (Ouvrages d'assainissements routiers et traitement de l'environnement)<br>-B5 (Assises non traités et enduits superficiels) |

**Pour les concurrents non installés au Maroc**

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique prévu par le règlement de consultation.

**NB** : Le règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de la Caisse pour le Financement Routier peut être consulté sur le site internet : [www.mtpnet.gov.ma](http://www.mtpnet.gov.ma)

N° 8191/PA



ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PREFECTURE DE SKHIRAT-TEMARA  
COMMUNE D'AIN EL AOUA  
REGIE DE RECETTES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS  
SEANCES PUBLIQUES**

Le lundi 9 Novembre 2020 à 11h du matin, il sera procédé dans le bureau du président du Conseil Communal d'Ain El Aouda à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix suivants :

| N° de l'appel d'offre | Objet de l'appel d'offre                                                                                                     | Montant de la caution provisoire | Heure de l'ouverture des plis |
|-----------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|-------------------------------|
| 1/SR/2020             | Location du souk hebdomadaire Tnine Ain EL Aouda au titre de l'exercice 2021 pour une durée d'un an                          | 200.000,00                       | 11heures du matin             |
| 2/SR/2020             | Location de l'abattoir communal au souk hebdomadaire Tnine Ain El Aouda au titre de l'exercice 2021 pour une durée d'un an . | 20.000,00                        | 11 heures 30 mn du matin      |

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés à la régie de recettes . Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'état : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).  
Le contenu ainsi que la présentation et la remise des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°:349.12.2 du 8 Joumada I 1434 ( 20 Mars 2013) sur les marchés publics .  
Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Commune d'Ain El Aouda.  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 2 du règlement de consultation.

N° 8192/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
REGION DE CASABLANCA-SETTAT  
PROVINCE DE SIDI BENNOUR  
COMMUNE DE SIDI-BENNOUR  
\*\*\*\*\*

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 11 / 2020/SB**

► Le 05 /11/ 2020 à partir des 11 heures du matin, il sera procédé, dans les bureaux de la commune de Sidi Bennour, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre au profit de la commune de Sidi Bennour pour la **Location des dépendances du souk hebdomadaire de Sidi Bennour Comme suit :**

| Dépendances                                                         | Caution Provisoire En Dhs (en espèce auprès du percepteur) | Cout estimatif mensuel de location |
|---------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|------------------------------------|
| Lot n°1 : MARCHÉ À BESTIAUX.                                        | 900.000,00                                                 | 900.000,00                         |
| Lot n°2 : MARCHÉ DE LEGUMES.                                        | 320.000,00                                                 | 320.000,00                         |
| Lot n°3 : ABATTOIR.                                                 | 91.000,00                                                  | 91.000,00                          |
| Lot n°4 : AIRES ET STATIONS DE VENTES DES MARCHANDISES ET VOLLAILS. | 145.000,00                                                 | 145.000,00                         |
| Lot n°5 : PARKING et FOUNDOUK.                                      | 75.000,00                                                  | 75.000,00                          |

► Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des marchés de la commune de Sidi Bennour, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma) .  
► Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
- Soit déposer, contre récépissé leurs plis dans le bureau Des marchés de la Commune De Sidi-Bennour ;  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;  
- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail du marché public [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma) .  
► Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n° 2.12.394 relatif aux marchés publics.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 03 du règlement de consultation.

N° 8195/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'IFRANE  
SECRETARIAT GENERAL  
SERVICE DES MARCHES

**AVIS MODIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° 06/2020/BG**

Il est porté à la connaissance du public et des concurrents que la date d'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert N° 06/2020/BG relatif aux : Travaux d'aménagement et d'installation des logements administratifs relevant de la Province d'Ifrane est modifiée comme suit :

- Le 26/10/2020 à 11h 00mn

Au lieu de :

- Le 16/10/2020 à 11h 00mn

N° 8193/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de la Culture  
de la Jeunesse et des Sports  
Département de la Jeunesse et des Sports

Royaume du Maroc  
Ministère de la Culture  
de la Jeunesse et des Sports  
Département de la Jeunesse et des Sports

**Avis modificatif  
d'appel d'offre n° 27/2020  
RESERVE AUX  
PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, COOPERATIVES OU UNION  
DES COOPERATIVES ET L'AUTO ENTREPRENEUR**

Dans le cadre de l'appel d'offres ouvert n° 27/2020, relatif à l'achat de fourniture de bureau destinée à l'Administration Centrale du Ministère de la Culture de la Jeunesse et des Sports - Département de la Jeunesse et des Sports - lot unique - public aux journaux nationaux et au portail des marchés publics est réservé aux : Petites et moyennes entreprises, coopératives ou union des coopératives et l'auto entrepreneur.

Le reste sans changement.

N° 8194/PA

U | ENS  
ECOLE NORMALE SUPERIEURE  
UNIVERSITE HASSAN II DE CASABLANCA

**Avis de concours de recrutement  
d'un Professeur d'Enseignement Supérieur Assistant  
Session du 15/11/2020**

L'Université Hassan II de Casablanca organise un concours pour le recrutement d'un Professeur d'Enseignement Supérieur Assistant, au profit de l'Ecole Normale Supérieure Casablanca, dans la spécialité **Informatique**, session du 15/11/2020.

Ce concours est ouvert : aux candidats fonctionnaires titulaires d'un Doctorat ou d'un Doctorat d'Etat ou d'un diplôme reconnu équivalent, dans la spécialité demandée.

Procédure de candidature : Les candidatures se feront obligatoirement et exclusivement en ligne via le portail <http://econcours.univh2c.ma/>

Délai de candidature : Avant le 31/10/2020.

Le concours comporte deux épreuves :

- Une épreuve concernant les titres et travaux des candidats ;
- Une épreuve d'exposé- entretien avec le jury sur l'ensemble de leurs travaux scientifiques et pédagogiques.

Convocation des candidats : La liste des candidats admis à passer les entretiens oraux sera publiée sur les portails <http://econcours.univh2c.ma/> et [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma). La publication de ladite liste tient lieu de convocation.

Dépôt des dossiers de candidature : Les candidats admis à passer les entretiens oraux sont appelés à déposer obligatoirement leurs dossiers de candidature pendant l'horaire administratif (horaire continu) et ce avant l'entretien oral, sous peine d'exclusion. Le dépôt s'effectue au secrétariat de la Direction de l'Ecole Normale Supérieure sise Bd Abdellah Ibrahim (Ex Km 9, route El Jadida près du rond-point Azbane) Casablanca.

Le dossier de candidature est constitué de :

- Une demande adressée au Directeur de l'ENS-Casablanca, portant nom complet, adresse de correspondance, adresse email et le numéro de téléphone du candidat ;
- Une autorisation à passer le concours émanant de l'autorité administrative dont relève le candidat ;
- Trois (03) extraits récents d'acte de naissance ;
- Trois (03) copies certifiées conformes à l'originale de la Carte d'Identité Nationale ;
- Cinq (5) exemplaires du curriculum vitae ;
- Cinq (05) exemplaires des diplômes certifiés conformes aux originaux ;
- Cinq (05) exemplaires de la thèse de doctorat ;
- Cinq (05) exemplaires de l'ensemble des travaux de recherche personnels, ou en collaboration (Articles, Ouvrages, Etudes, Monographies...);
- Une copie (01) de l'arrêté d'équivalence, le cas échéant, pour les diplômes étrangers délivré par le Ministère chargée de l'Enseignement Supérieur, accompagnée par l'arrêté du Ministère chargée de la fonction publique fixant la liste des diplômes nécessaires au recrutement des professeurs assistants sur concours.

Proclamation des résultats du concours :  
Sur les portails <http://econcours.univh2c.ma/> et [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma)

N° 125/PC

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PREFECTURE DE  
SKHIRATE-TEMARA  
CONSEIL PREFECTORAL  
Avis d'appel d'offres  
ouvert sur offres des prix  
N° 05/2020

Le 10/ 11 / 2020 à 11 heures il sera procédé au siège du Conseil Préfectoral à la Préfecture de SKHIRATE-TEMARA, à l'ouverture de ses plis relatifs à l'appel d'offres plus relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix « Etudes techniques et suivi des travaux de construction et d'aménagement des pistes relevant des communes: AIN ATTIG – SEBBAH – SIDI YAHYA ZAER – OUM AZZA – MERS EL KHEIR – EL MENZEH Préfecture de SKHIRAT-TEMARA »  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des affaires financières et du patrimoine, relevant du Conseil Préfectoral de Skhirate -Témara. Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics:

www.marchéspublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20.000,00 DHS (Vingt mille dirhams).

L'estimation est fixée à la somme de : 1.435.680,00 DHS (un million quatre cent trente-cinq mille six cent quatre-vingts) TTC.

Le contenu ainsi que la présentation et la remise des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
\*soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du siège du conseil préfectoral

\*Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau d'ordre

\* soit les déposer par voie électronique via le portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma.

\* soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

Il est exigé de produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément faisant ressortir le domaine d'activité D4.

N° 8196/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts  
DÉPARTEMENT DES EAUX ET FORETS  
DIRECTION REGIONALE DES EAUX ET FORETS ET DE LA LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION DE SUD-OUEST  
DIRECTION PROVINCIALE DES EAUX ET FORETS ET DE LA LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION DE TAROUDANNT

AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE N° 02/2020

Le 05 Novembre 2020 à 10 Heures, il sera procédé en séance publique au bureau de Mr. le Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Taroudannt, à l'ouverture des plis des architectes relatifs à :La réalisation des études architecturales et le suivi des travaux de construction du bâtiment administratif du CCDF d'Aoulouz à Aoulouz, Commune Territoriale d'Aoulouz, Province Taroudant (lot unique). Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution de la totalité des travaux est de Quatre cent vingt-un mille et cinq cent quatre-vingt-cinq Dirhams (421 585,00 Dh H.T.).

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré à la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Taroudannt, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchéspublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des architectes doivent être conformes aux dispositions de l'article n°100, 101 et 102 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics. Les architectes peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Taroudannt.

- Soit envoyer, par courrier

recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;

- Soit les remettre au président du Jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma

Il est prévu une visite des lieux le 22/10/2020, le rendez-vous est fixé à 11 h au siège du Centre de Conservation et Développement des Ressources forestière à Aoulouz, CT d'Aoulouz, Province de Taroudannt. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de la consultation architecturale.

N° 8197/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE SAFI  
SECRETARIAT GENERAL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT EN SEANCE PUBLIQUE N°38/INDH/2020 MERCREDI 04 NOVEMBRE 2020**

Le mercredi 04 novembre 2020 à 10H00, il sera procédé au siège du Secrétariat Général de la Province de Safi, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert suivant :

- Appel d'offres ouvert N° : **38/INDH/2020**
- Date d'ouverture des plis : **MERCREDI 04 NOVEMBRE 2020 à 10H00.**
- Objet de l'appel d'offres : **ETUDES GEOTECHNIQUES ET CONTROLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DAR OMOUMA A LA CT BOUGUEDRA A LA PROVINCE DE SAFI.**
- La caution provisoire est fixée à : **1000,00 DHS (Mille dirhams)**
- L'estimation du Maître d'ouvrage : **27 000,00DHS TTC (VINGT SEPT MILLE DHS TTC).**

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés à la division du budget et des marchés au Secrétariat Général de la Province de Safi, ils peuvent être également téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'Etat ([www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)).

Le contenu la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°: 2-12-349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics.

La soumission électronique est autorisée conformément aux dispositions de l'arrêté N 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures de la passation des marchés publics.

LES CONCURRENTS PEUVENT :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la division du budget et des marchés au Secrétariat Général de la Province de Safi;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la division précitée ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs offres par voie électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

-Les concurrents non installés au Maroc sont invités à fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

-Les concurrents marocains doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du de qualification et de classification ci-après :

| Activité CQ               | Catégorie | Qualification exigée                              |
|---------------------------|-----------|---------------------------------------------------|
| CQ : Contrôle de Qualité  | 4         | CQ1 : Contrôle des travaux de bâtiments courants  |
| EG : ETUDES GEOTECHNIQUES | 4         | EG1 : Etudes géotechniques des bâtiments courants |

N° 8198/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE SAFI  
SECRETARIAT GENERAL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT EN SEANCE PUBLIQUE N°39/INDH/2020 MERCREDI 04 NOVEMBRE 2020**

Le mercredi 04 novembre 2020 à 10H30, il sera procédé au siège du Secrétariat Général de la Province de Safi, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert suivant :

- Appel d'offres ouvert N° : **39/INDH/2020**
- Date d'ouverture des plis : **MERCREDI 04 NOVEMBRE 2020 à 10H30.**
- Objet de l'appel d'offres : **ETUDES GEOTECHNIQUES ET CONTROLE DES TRAVAUX DE :**
  - 1/ Construction d'un centre d'addictologie à la ville de Safi;**
  - 2/ Construction d'un centre d'hémodialyse à la commune Hrara à la Province de Safi;**
  - 3/ Aménagement du centre social Moulberguï à la Province de Safi.**
- La caution provisoire est fixée à : **1000,00 DHS (Mille dirhams)**
- L'estimation du Maître d'ouvrage : **60.960,00DHS TTC (SOIXANTE MILLE NEUF CENT SOIXANTE DHS TTC).**

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés à la division du budget et des marchés au Secrétariat Général de la Province de Safi, ils peuvent être également téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'Etat ([www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)).

Le contenu la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°: 2-12-349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics.

La soumission électronique est autorisée conformément aux dispositions de l'arrêté N 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures de la passation des marchés publics.

LES CONCURRENTS PEUVENT :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la division du budget et des marchés au Secrétariat Général de la Province de Safi;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la division précitée ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs offres par voie électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

-Les concurrents non installés au Maroc sont invités à fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

-Les concurrents marocains doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du de qualification et de classification ci-après :

| Activité CQ               | Catégorie | Qualification exigée                              |
|---------------------------|-----------|---------------------------------------------------|
| CQ : Contrôle de Qualité  | 4         | CQ1 : Contrôle des travaux de bâtiments courants  |
| EG : ETUDES GEOTECHNIQUES | 4         | EG1 : Etudes géotechniques des bâtiments courants |

N° 8199/PA

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
 PROVINCE DE TIZNIT  
 CERCLE DE TIZNIT  
 CAIDAT AGLOU  
 COMMUNE TERRITORIALE AGLOU

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX  
 N° 01/2020/BC

Le 12 Novembre 2020 à 10 heures, il sera procédé dans la salle des réunions de la commune territoriale d'aglou, caidat d'aglou cercle et province de Tiznit à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix portant sur les travaux mise à niveau du centre d'Aglou à la commune d'Aglou, Province de Tiznit.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au service technique de la commune territoriale d'Aglou Province de Tiznit, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 100.000,00 dhs (Cent mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 6961320.00dhs (SIX MILLION NEUF CENT SOIXANTE ET UN MILLE TROIS CENT VINGT DHS).

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics

**Les concurrents peuvent :**

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service technique
- Soit les déposer contre récépissé leurs plis au Service technique de la commune d'aglou Province de Tiznit,
- soit les déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics;
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la Séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 07 du règlement de consultation.

Pour les entreprises installées au Maroc : Copie légalisée du certificat de classement délivré par le ministère chargé de l'équipement aux entreprises de BTP :

| SECTEUR | CLASSE | QUALIFICATION |
|---------|--------|---------------|
| B       | 3      | B1-B3-B6      |

N° 8200/PA

ROYAUME DU MAROC  
 --0-00-0--  
 AGENCE DU BASSIN HYDRAULIQUE  
 DU LOUKKOS-TETOUAN-

AVIS DES APPELS D'OFFRES OUVERTS  
 SEANCE PUBLIQUE

Il sera procédé dans le bureau de l'Agence du Bassin Hydraulique du Loukkos, Avenue Massira à Tétouan à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres cités ci-dessous:

| N° d'appel d'offres | Objet                                                                                                                      | Caution provisoire (DH) | Estimation Administrative (TTC DH) | Date ouverture des plis | Observation                                                |
|---------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|------------------------------------|-------------------------|------------------------------------------------------------|
| 27/ABHL/2020        | Achat de fournitures nécessaires pour la mesure des eaux.                                                                  | 2 500,00                | 98 760,00                          | 04/11/2020 à 10h 30 mn  | -                                                          |
| 28/ABHL/2020        | Achat et installation d'équipement et du matériel de mesure climatologique et piézométrique.                               | 5 000,00                | 197 700,00                         | 04/11/2020 à 11h 00 mn  | -                                                          |
| 29/ABHL/2020        | Acquisition et installation des équipements de radio communication et de transmission des données hydrologiques de l'ABHL. | 5 000,00                | 197 916,00                         | 04/11/2020 à 11h 30 mn  | -                                                          |
| 30/ABHL/2020        | Assistance technique pour le traitement des dossiers d'utilisation et de gestion du Domaine Public Hydraulique             | 5 000,00                | 326 500,00                         | 04/11/2020 à 12h 00 mn  | A.O réservé aux petites et moyennes entreprises nationales |

- Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés à l'Agence du Bassin Hydraulique du Loukkos, Avenue Massira -Tétouan. Ou téléchargé à partir du Portail Marocain des marchés publics.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles:

- 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 jourmada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics pour les appels d'offres N° : 27; 28 et 29/ABHL/2020.
- 27, 28, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 jourmada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics pour l'appel d'offres N° : 30/ABHL/2020.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau du secrétariat de cette Agence,
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à cette Agence,
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis,
- soit les transmettre par voie électronique via le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

- Pour les appels d'offres n°28 et 29/ABHL/2020, les prospectus exigés par les dossiers d'appels d'offres doivent être déposés auprès bureau d'ordre de l'Agence du Bassin Hydraulique du Loukkos, Avenue Massira -Tétouan au plus tard le 03 Novembre 2020 à 15 heures.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 6 du règlement de consultation.

N° 8202/PA

Royaume du Maroc  
 Université Sultan Moulay Slimane  
 Faculté Polydisciplinaire  
 Khouribga

المملكة المغربية  
 السلطان مولاي سليمان  
 الكلية المتعددة التخصصات  
 خريبكة

AVI DE CONCOURS  
**Concours de recrutement d'un (01) Professeur de l'Enseignement Supérieur Assistant (Poste budgétaire transformé)  
 Session du 15 Novembre 2020**

La Faculté Polydisciplinaire de Khouribga organise un concours pour le recrutement d'un (01) professeur de l'enseignement supérieur assistant session du 15/11/2020 dans la discipline suivante:

| Discipline                 | Nombre de postes |
|----------------------------|------------------|
| Mathématiques Informatique | 1                |

Le Concours est ouvert aux fonctionnaires titulaires d'un diplôme de doctorat ou d'un doctorat d'Etat ou d'un autre diplôme reconnu équivalent.

La candidature à ce concours s'effectue exclusivement, en ligne jusqu'au Vendredi 30 Octobre 2020 à minuit, à travers le portail électronique : <http://recrutement.usms.ac.ma>

Les candidats retenus pour passer l'entretien oral seront contactés par l'administration pour déposer un dossier papier conforme au dossier électronique contenant les pièces suivantes :

- ◆ Une demande manuscrite adressée à Monsieur le Doyen par Intérim de la Faculté Polydisciplinaire de Khouribga ;
- ◆ Une autorisation administrative pour participer au concours ;
- ◆ Deux (02) extraits récents d'acte de naissance ;
- ◆ Deux (02) copies légalisées de la C.L.N ;
- ◆ Deux (02) enveloppes timbrées portant l'adresse du candidat ;
- ◆ Cinq (05) exemplaires des diplômes certifiés conformes aux originaux ;
- ◆ Cinq (05) exemplaires de la thèse du doctorat ;
- ◆ Cinq (05) exemplaires de l'ensemble des travaux de recherche personnels, ou en collaboration (Articles, Ouvrages, Etudes, Monographies...);
- ◆ Une copie de l'arrêté d'équivalence scientifique pour les diplômés étrangers.

NB : la légalisation des pièces susmentionnées doit être datée avant le 31/10/2020.

Les résultats préliminaires et définitifs seront publiés sur le portail de l'emploi public et sur le site de l'établissement.

Hay Azzaitouna  
 BP 145 Khouribga - Maroc  
 Tél : 212 23 49 03 59 / 212 23 49 16 18 : الهاتف : 212 23 49 03 54: فاكس :  
 e-mail: fpk@uh1.ac.ma site Web : <http://www.fpk.ac.ma> موقع الانترنت

حي الزيتونة  
 ص.ب 145 خريبكة المغرب  
 تليفون: 212 23 49 03 59 / 212 23 49 16 18 : الهاتف : 212 23 49 03 54: فاكس :  
 موقع الانترنت: <http://www.fpk.ac.ma>

N° 8201/PA

Université Sultan Moulay Slimane  
 Faculté Polydisciplinaire  
 Béni Mellal

جامعة السلطان مولاي سليمان  
 الكلية المتعددة التخصصات  
 بني ملال

AVIS DE CONCOURS  
**Concours de recrutement de Professeur de l'Enseignement Supérieur Assistant  
 Session du 15/11/2020**

La Faculté Polydisciplinaire de Béni Mellal organise un concours de recrutement d'un (01) Professeur de l'Enseignement Supérieur Assistant, session du 15/11/2020, dans la spécialité suivante :

| Spécialité       | Nombre de postes |
|------------------|------------------|
| اللغة الإنجليزية | 01               |

Le concours est ouvert aux fonctionnaires titulaires d'un Doctorat ou d'un Doctorat d'Etat ou d'un diplôme reconnu équivalent.

Les personnes désirant se porter candidats audits concours sont invités à s'inscrire et à déposer obligatoirement leurs dossiers de candidature sur la plateforme numérique réservée sur le lien : <http://recrutement.usms.ac.ma> avant le 31 Octobre 2020.

**Composition du dossier de candidature :**

- Demande adressée au Doyen de la Faculté Polydisciplinaire de Béni Mellal.
- Une attestation d'exercice récente.
- Autorisation officielle de participation au concours.
- 01 copie légalisée de la carte nationale d'identité.
- 01 extrait d'acte de naissance récent.
- 01 exemplaire des diplômes certifiés conformes aux originaux.
- 01 copie de l'arrêté d'équivalence pour les diplômés étrangers.
- 01 exemplaire de la thèse de doctorat.
- 01 exemplaires de l'ensemble des travaux de recherche personnels ou en collaboration.
- 01 copie du curriculum vitae.

**Nature et déroulement des épreuves :**

- 1- Une épreuve des titres et travaux des candidats.
- 2- Une épreuve d'exposé centrée sur des candidats avec le jury.

Chaque épreuve est notée de 0 à 20, et toute note inférieure à 8 sur 20 est éliminatoire.

N.B :  
 - Les candidats admis à passer l'épreuve de l'entretien avec le jury doivent déposer au préalable le dossier original de leur candidature auprès du service des ressources humaines.  
 - La date de légalisation des documents administratifs doit être avant le 31 octobre 2020.

بني ملال، ص.ب: 592، 23 42 45 97 : تليفون: 05 23 42 46 85 : 592 : فاكس :  
 Mghila B.P.592, Béni Mellal 05 23 42 45 97 : تليفون: 05 23 42 46 85 : 592 : فاكس :

N° 126/PC

**LOTUSUN**

Aux termes d'un acte les associés ont établi les Statuts d'une S.A.R.L  
 Dénomination : LOTUSUN  
 Siège social: RES EL NOUR RUE 12 N° 71 BIS ALQODS SIDI BERNOUSSI CASABLANCA  
 Objet : INGENIEUR CONSEIL  
 Capital : 500.000 DH, Divisé en 5000 parts de 100DH chacune, Se trouvent actuellement réparties comme suit :  
 Mr RADOUANE KHALID : 1000 Parts  
 Mr MOUHADDIR SAID : 1000 Parts  
 Mr ET-TAIR MOHSSIN : 1000 Parts  
 Mr TAOUIK ABDELHEDI : 1000 Parts  
 Mr EL HAJJI FOUAD : 1000 Parts  
 La gérance : la société sera administrée par un gérant et cogérant, Mr TAOUIK ABDELHEDI comme gérant et le cogérant Mr ET-TAIR MOHSSIN  
 Le dépôt légal et effectué auprès du CRI de Casablanca. Sous le N° 474929  
**N° 8211/PA**

**SAIDI BUILDING**

Aux termes d'un acte les associés ont établie les Statuts d'une S.A.R.L  
 Dénomination : SAIDI BUILDING  
 Siège social: 5 BD ABDELLAH BEN YASSINE IMM BELLEDONE ETG 5 N° 5 CASABLANCA  
 Objet : ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS  
 Capital : 100.000 DH, Divisé en 1000 parts de 100DH chacune, Se trouvent actuellement réparties comme suit :  
 Mr NAJEM ABDELHAK : 500 Parts  
 Mr DANGOURI YOUSSEF : 500 Parts  
 La gérance : la société sera administrée par un gérant, Mr NAJEM ABDELHAK comme gérant unique et Mr DANGOURI YOUSSEF  
 Le dépôt légal et effectué auprès du CRI de Casablanca. Sous le N° 475111  
**N° 8212/PA**

**SOD NEGOCE**

Aux termes d'un acte les associés ont établie les Statuts d'une S.A.R.L AU  
 Dénomination : SOD NEGOCE  
 Siège social: LOT SALAM 1 EXT LOT N° FB22 SIDI BERNOUSSI CASABLANCA  
 Objet : ACHAT ET VENTE MATERIELS DE CONSTRUCTION  
 Capital : 100.000 DH, Divisé en 1000 parts de 100DH chacune, Se trouvent actuellement réparties comme suit : Mr DRAFA SAID : 1000 Parts  
 La gérance : la société sera administrée par un gérant unique, Mr DRAFA SAID comme gérant unique  
 Le dépôt légal et effectué auprès du CRI de Casablanca. Sous le N° 475109  
**N° 8213/PA**

**TALON TRANS**

Aux termes d'un acte les associés ont établie les Statuts d'une S.A.R.L AU  
 Dénomination : TALON TRANS  
 Siège social: 5 BD ABDELLAH BEN YASSINE IMM BELLEDONE ETG 5 N° 5 CASABLANCA  
 Objet : TRANSPORT DE MARCHANDISES  
 Capital : 100.000 DH, Divisé en 1000 parts de 100DH chacune, Se trouvent actuellement réparties comme suit :  
 Mr MISSAOUI AHMED : 1000 Parts  
 La gérance : la société sera administrée par un gérant unique, Mr MISSAOUI AHMED comme gérant unique  
 Le dépôt légal et effectué auprès du CRI de Casablanca. Sous le N° 475113  
**N° 8214/PA**

**STANDCOM SARL**

Au Capital de 10.000,00 Dirhams  
 Siège Social : COMPLEXE ERAC N°29 BD MOHAMED VI IMM F3 N°2 1ER ETAGE -CASABLANCA - RC N° : 304661

I. Aux termes du Procès Verbal de l'A.G.E en date du 17 SEPTMBRE 2020, les Associés de la Société décident :  
 • Cession des parts Sociales,  
 • 50 (Cinquante) parts sociales appartenant à Mr. MSADDEK JALAL au profit de Mr. HABIL MOHAMMED.  
 • 50 (Cinquante) parts sociales appartenant à Mr. DAHOUM ROUCHDI au profit de Mr. HABIL MOHAMMED.  
 Les associés approuvent la nouvelle répartition du Capital Social qui se présente comme suit:  
 Mr. HABIL MOHAMMED : 100 Parts  
 • Transformation de la Société d'une société à responsabilité limitée en une Société A Responsabilité Limitée d'associé unique;  
 • Démission d'Ancien Associé et Ancien Gérant (Mr. MSADDEK JALAL BJ260281), et Nomination d'un nouveau Gérant unique de la société (Mr. HABIL MOHAMMED BJ 322192) :  
 Suite à la démission de Mr. MSADDEK JALAL de la société et Après avoir donnée sa démission de la gérance, Mr. HABIL MOHAMMED Titulaire de la C.I.N N° BJ322192 est désigné Gérant Unique de la Société pour une durée indéterminée et cette dernière sera valablement engagée par la seule signature de Mr. HABIL MOHAMMED.  
 • Mise à jour des statuts, et Pouvoirs à donner.  
 II. Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 07/10/2020 sous le N°748784.  
**N° 8215/PA**

Royaume du Maroc  
 Ministère de l'Education Nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
 Département de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
 Université Hassan II de Casablanca  
 La Présidence  
 Avis d'appel d'offres ouvert N° 451UH2C/2020 (Séance publique)

Le 10/11/2019 à 11h, il sera procédé, à la salle de réunion au siège de la Présidence de l'Université Hassan II de Casablanca, sis 19, rue Tarik Ibnou Ziad - Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : L'achat de matériel Informatique pour la Faculté de Médecine Dentaire Casablanca, Lot unique.  
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de l'accueil de la Présidence de l'Université Hassan II de Casablanca à l'adresse sus indiquée, Il peut aussi être téléchargé sur le portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma  
 • Le montant du cautionnement provisoire est fixé à : 7 000.00 dhs  
 Estimation relatif à l'A/O N°451UH2C/2020 : 461 880.00 DHS TTC  
 Le détail de l'estimation figure dans l'annexe joint au dossier de l'appel d'offres.  
 Les échantillons, prospectus, notices etc. exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau de l'accueil de la Présidence de l'Université Hassan II de Casablanca à l'adresse sus indiquée au plus tard le 09/11/2020 à 16h.  
 Les pièces justificatives à fournir par les concurrents sont ceux listés à l'article 6 du règlement de la consultation relatif au présent appel d'offres.  
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers de concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Université Hassan II de Casablanca.  
 Les concurrents peuvent :  
 - soit déposer contre récépissé leurs plis auprès du bureau de l'accueil de la Présidence de l'Université Hassan II de Casablanca à l'adresse sus indiquée.  
 - soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité,  
 - soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début

de la séance et avant l'ouverture des plis.

**N° 8216/PA**

ROYAUME DU MAROC  
 Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique  
 Avis d'Appel d'Offres Ouvert  
 N°08/2020  
 Séance Publique  
 Le 10 Novembre 2020 à partir de 11 heures, il sera procédé, à l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique (AMEE), Espace les Patios, 1er étage angle avenue Anakhil, Avenue Ben Barka, Hay Riad Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'Offres ouvert sur offres de prix pour l'accompagnement de l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique à l'accréditation auprès du Fonds Vert pour le Climat".  
 Les prestations objet de l'appel d'Offres devront être exécutées au niveau de:

- Rabat : Espace les Patios, angle avenue Benbarka et avenue Annakhil, Hay Riad ;
  - Marrakech : Rue El Machaâr El Haram, Issil
- Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré auprès de la Direction de l'AMEE à Rabat à l'adresse : Espace les Patios, 1er étage angle avenue Anakhil, Avenue Ben Barka, Hay Riad.  
 Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé sur le site de l'AMEE : www.amee.ma ou sur le portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma  
 L'acquisition du dossier d'appel d'offres est gratuite.  
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers de concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics.  
 Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par le Cahiers des

prescriptions spéciales et le règlement de consultation.

- Le cautionnement provisoire est de vingt mille Dirhams (20 000,00 DH)  
 - L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à Un million cinq cent mille dirhams toutes taxes comprises (1 500 000,00 DH TTC).  
 Les concurrents peuvent :  
 - soit déposer contre récépissé leurs plis à l'AMEE Rabat.  
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.  
 - Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres, au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 - Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par les articles 3-7-10 du règlement de consultation.

**N° 8217/PA**

Royaume du Maroc  
 Ministère de l'intérieur  
 Province de Settat  
 SG/D.E/S.M.  
 AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 11/UG/2020  
 Réservé à la petite et moyenne entreprise, aux coopératives, aux unions de coopératives à des auto-entrepreneurs  
 Le 05/11/2020 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Division d'Equipement de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour: Travaux d'achèvement du siège 1ere annexe administrative avec poste des forces auxiliaires à la ville d'el Borouj - Province de Settat.  
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Division d'Equipement de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II,

Settat, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :20000,00DH (vingt mille dirhams)  
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 154 736,00DH TTC (un million cent cinquante quatre mille sept cent trente six dirhams toutes taxes comprises).  
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents peuvent :  
 • Soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le service des marchés de la Division d'Equipement de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat;  
 • Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service des marchés de la Division d'Equipement de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat;  
 • Soit déposer leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) conformément à l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°20.14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;  
 • Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 11 du règlement de consultation.  
**N° 8218/PA**



**Avis Rectificatif**

Conformément aux dispositions de l'article 19 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics, le Directeur Provincial du Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle de Guelmim, porte à la connaissance du public, que des rectifications sont introduites sur les avis publiés dans la libération le : 29/09/2020 n° : 9128 et Rissalat al oumma du : 29/09/2020 n° : 11636 ,concernant les appels d'offres ouverts comme suit :

| N° aoo                | RECTIFICATIONS                                                                                                                                                                                                                      |
|-----------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| CA/10/2020 /BLDPMENG  | Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article : 06/07/08 du règlement de la consultation AU LEIU DE : Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 07 du règlement de la consultation. |
| Le reste est le même. |                                                                                                                                                                                                                                     |

## Les Américains se ruent sur les armes avant les élections

Des zones rurales aux grandes métropoles, une frénésie d'achat d'armes s'est emparée des Américains, reflétant une angoisse grandissante face au cumul de la pandémie, de violences très médiatisées et d'un climat politique hyper-tendu.

Un casque anti-bruit vissé sur la tête, les pieds écartés, Brenda Dumas pointe son pistolet flambant neuf vers une cible de carton. "Battez-vous", crie l'instructeur. Des détonations retentissent dans la clairière de la Boondocks Firearms Academy, en banlieue de Jackson, dans le sud des États-Unis.

"Je veux être capable de me protéger", explique cette femme blanche, qui vient d'acheter sa première arme et a convaincu son mari de suivre un cours de tir pour leur 36e anniversaire de mariage.

"Je me sens un peu moins en sécurité à cause de toutes les violences qu'on voit à la télévision", avec lesquelles "je suis philosophiquement en désaccord", explique-t-elle à l'AFP.

Depuis la mort de George Floyd, un quadragénaire noir tué par un policier blanc fin mai, les États-Unis sont traversés par une vague de contestation antiraciste qui a, parfois, charrié des violences. Le président Donald Trump dénonce un chaos orchestré par l'extrême gauche et promet de rétablir "la loi et l'ordre" s'il remporte un second mandat le 3

novembre.

"Manifester est un droit, ces gens ne créent pas le chaos", rétorque un Afro-Américain inscrit à la même formation que Mme Dumas. "Nous avons un président qui au lieu d'apaiser, fait de la surenchère", regrette-t-il, sous couvert d'anonymat.

Dans "cette période compliquée", où des milices d'extrême droite ont par endroit défié les manifestants, lui aussi a jugé bon de compléter son arsenal avec une arme de poing, qu'il peut transporter sur lui, contrairement à ses fusils.

À 2.000 kilomètres de là, dans la métropole new-yorkaise, des clients patientent devant l'armurerie Coliseum Gun Traders qui ne désemplit pas.

"Les armes à feu ne faisaient pas partie de mon mode de vie jusqu'à récemment", explique Al Materazo venu s'approvisionner en munitions. En février, il a toutefois acheté son premier fusil à cause de la pandémie.

"J'ai tout de suite pensé que les gens allaient perdre leur travail, qu'il y aurait moins d'argent et que les cambriolages risquaient d'augmenter", explique-t-il. "Je voulais être capable de protéger ma famille".

Depuis, ce quadragénaire blanc a acheté une seconde arme, poussé cette fois par "le climat politique et les émeutes".

Sur ce trottoir de Long Island, Edwin Tavares, 51 ans, relève un



autre facteur d'inquiétude: la montée de la criminalité à New York où les homicides ont augmenté de 40% sur les neuf premiers mois de l'année et les fusillades de 91%.

"Avec les appels à couper les fonds de la police et le dénigrement des agents", entendus dans les manifestations Black Lives Matter, "on dirait que c'est désormais à nous de lutter contre la criminalité", regrette cet homme d'origine hispanique.

À l'intérieur de la boutique, le propriétaire Andrew Chernoff n'en revient pas de voir autant de clients. "Cela dure depuis février, c'est la tendance la plus longue que j'ai vu de toute ma carrière, c'est dingue!"

À l'en croire, tous les profils se croisent dans son armurerie "de 18

à 80 ans", "du chauffeur de camion-poubelle à l'employé de bureau".

"En ce moment, il y a tellement de nouveaux acheteurs que les fabricants ont du mal à tenir la cadence", renchérit Chad Winkler, le gérant de la Boondocks Academy. "Il y a des pénuries d'armes et de munitions", partout dans le pays, note-t-il.

En conséquence, les prix s'envolent. Un de ses clients explique avoir payé 800 dollars pour s'acheter un fusil semi-automatique qui en coûte d'ordinaire 499.

Et à New York, où les lois sur les armes sont plus strictes que dans le Mississippi, les demandes de permis s'allongent. "D'habitude, il faut six mois, là on est plutôt sur 14", assure John DeLoCa propriétaire du stand

de tir Seneca dans le Queens.

Les statistiques de la police fédérale sur les demandes de vérification d'antécédents judiciaires, obligatoires pour les achats d'armes en magasins, confirment cette ruée: en moyenne de 2,3 millions par mois en 2019, elles sont montées à 3,9 millions en juin, un record historique.

"Après les élections, ça devrait se calmer, les gens n'ont pas tant d'argent que ça", estime toutefois John DeLoCa.

Chad Winkler rappelle de son côté qu'il y a un pic avant chaque scrutin. Selon lui, les propriétaires d'armes, environ 30% des adultes aux États-Unis, constituent des stocks par peur d'un éventuel durcissement de la législation.

Le candidat démocrate Joe Biden, qui veut interdire les fusils d'assaut, suscite d'ailleurs de l'inquiétude chez Alycia Brewer, venue avec son mari à la Boondocks Academy apprendre à manier leur tout nouveau AR-15. "On veut garder les droits garantis par le Deuxième amendement" de la Constitution, ajoute-t-elle, avant de se mettre à plat ventre pour s'entraîner. Quelles que soient les motivations des acheteurs, une chose est certaine: "Notre secteur va connaître une année faste", souligne M. Chernoff dans son armurerie new-yorkaise. "C'est génial, ajoute-t-il. Mais si on regarde ça comme le reflet de ce qui se passe dans le pays, c'est triste en fait".

## Ghriba à la noix de coco sans semoule



### Ingrédients

90 g d'huile de tournesol  
2 œufs  
Zeste de 2 citrons jaunes ou verts  
Jus d'un citron jaune  
1 c. à s. de confiture d'abricot  
110 g de sucre  
410 g de farine  
110 g de noix de coco râpée  
8 g de levure chimique  
8 g de sucre vanillé  
1 pincée de sel  
1 petit de sucre glace pour l'enrobage

### Préparation :

Dans un bol ou dans un grand saladier, mettre les œufs avec le sucre et le sucre vanillé, mélanger bien puis ajouter l'huile, la confiture, le zeste et le jus de citron et mélan-

ger jusqu'à l'obtention d'une texture légère.

Incorporer la noix de coco râpée puis la farine, la levure chimique et la pincée de sel.

Bien mélanger jusqu'à homogénéité.

Filmer la pâte et la garder au frais pour 10 minutes.

Préchauffer le four à 200°.

Tapiser la plaque du four de papier cuisson et réserver.

Mouiller les mains légèrement avec de l'eau de fleur d'oranger puis façonner une boule de pâte de 25 g environ puis la rouler dans le sucre glace pour bien l'enrober, la disposer sur la plaque.

Renouveler l'opération avec le reste de la pâte.

Platir légèrement avec les doigts au centre de la boule, enfourner pour 15 minutes de cuisson

## Des fourmis adaptent leur comportement pour contourner un risque

Une espèce de fourmis s'est révélée capable d'utiliser du sable en construisant des passerelles pour exploiter une source d'eau sucrée sans s'y noyer.

Dans l'expérience, relatée jeudi par la British Ecological Society, on a présenté à des fourmis de l'eau sucrée, dont elles sont friandes, dans des petites coupelles. Puis on a modifié, avec un liquide tensioactif, la portance du liquide, accroissant le risque pour ces insectes de s'y noyer quand elles s'y aventureraient.

Disposant d'une source de sable à proximité, les fourmis en ont alors accumulé les grains sur les parois intérieures et extérieures des coupelles, formant ainsi des sortes de passerelles.

Ces dernières ont siphonné l'eau sucrée par un phénomène classique de capillarité, comme celui qu'on observe avec le sable d'une berge, qui est gorgé d'eau. Il ne restait plus alors aux fourmis qu'à accéder sans risque à la précieuse ressource.

"La fabrication d'un +siphon+ pour obtenir une source d'aliment liquide n'a jamais encore été rapportée dans le monde animal", selon les auteurs de l'étude, des chercheurs d'une Université agricole chinoise à Wuhan et d'un laboratoire américain du Mississippi étudiant les insectes ravageurs.

L'utilisation d'outils par des animaux est un fait aujourd'hui bien établi. Chez les primates mais aussi les oiseaux, avec par exemple des chimpanzés et des corbeaux

calédoniens utilisant des tiges pour atteindre une source de nourriture. Des capacités observées chez de nombreux insectes, dont les fourmis.

L'étude publiée récemment s'est penchée sur le comportement de *Solenopsis richteri*, la fourmi de feu noire importée, endémique en Amérique du sud et apparue aux États-Unis.

Comme ses cousines de la sous-famille des Myrmicinae, un abdomen non extensible limite sa capacité à stocker et transporter un liquide nourricier.

Pour y pallier, au moins deux espèces de ces fourmis savent choisir le matériau, -sable, morceau de sol ou de feuille-, le mieux adapté à son imprégnation d'un liquide alimentaire, -pulpes de fruit ou fluide d'un arthropode comme l'araignée, par exemple-, a montré une étude de 2016 menée par une équipe de chercheurs de l'Université hongroise de Szeged.

Interrogé par l'AFP sur l'étude consacrée à *Solenopsis richteri*, Bernard Werber, le journaliste scientifique et auteur de la saga des fourmis, ne s'est pas dit surpris de ses observations: "Elles sont en permanence en train de tester des choses et d'évoluer".

Rappelant que cet hyménoptère compte pas moins de 12.000 espèces, il a souligné que "des tas d'entre elles ont trouvé des solutions différentes à des problèmes différents". Et que les observations à venir "nous surprendront toujours".-

# Sport

## Epreuve congolaise pour le Onze national

*Ultime test avant la reprise des éliminatoires de la CAN*



Après le test sénégalais, place à l'épreuve congolaise. Le Onze national croisera le fer, ce soir à partir de 19 heures à huis clos au Complexe sportif Moulay Abdallah à Rabat, avec la sélection de la RDC pour le compte d'un match amical entrant dans le cadre de la préparation des deux équipes aux prochaines échéances officielles.

Une opposition qui survient quatre jours après la victoire de l'EN sur le Sénégal, vice-champion d'Afrique par 3 à 1, grâce aux buts de Selim Amallah et des deux Youssef, En-Nseyri et El Arabi, deux fers de lance bien partis pour se livrer une grande concurrence pour la place d'attaquant de pointe de l'EN.

Une confrontation qui revêt donc une importance capitale pour le sélectionneur national Vahid Halilhodzic, puisqu'il s'agit du deuxième et dernier test de rodage avant la reprise des éliminatoires de

la CAN 2021 qui a gardé tout de même son appellation même si ses phases finales n'auront lieu qu'en 2022 au Cameroun.

Pour cette rencontre et comme il l'a laissé entendre lors de sa déclaration à l'issue du match contre le Sénégal, Vahid Halilhodzic devrait procéder à un *turn over* de son effectif, ce qui pourrait lui permettre de voir à l'œuvre pratiquement l'ensemble des internationaux, capés et néophytes, convoqués pour ce stage, le premier après une année d'inactivité à cause de la pandémie du nouveau coronavirus qui frappe le monde entier, bouleversant tous les calendriers sportifs de la saison en cours.

Face à la sélection de la RDC, une grosse cylindrée du football continental, comptant dans ses rangs le Wydad Kazadi et les Rajaouis Malongo et Ngoma, l'équipe nationale est tenue de livrer une bonne prestation où l'efficacité doit prévaloir. Ce

qui devrait conforter le groupe et convaincre le sélectionneur qui, malgré la victoire sur le Sénégal, a relevé quelques carences, surtout au niveau du déchet technique dans les passes. Il a indiqué à ce propos qu'on n'est pas encore prêt, on n'a pas encore trouvé la meilleure équipe, ni la meilleure solution ni la meilleure organisation du jeu. Mais pour tempérer, le technicien bosniaque a précisé que la victoire obtenue aux dépens de l'adversaire sénégalais «permettra de booster le moral des joueurs pour progresser et attendre un niveau pour avoir plus de succès». A commencer par le gain de la partie contre l'équipe de la République démocratique du Congo, en vue de conclure cette concentration sur une bonne note avant la reprise des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations.

A cet effet, dans la course pour l'édition camerounaise, le Onze national figure dans le groupe E aux côtés des sélections de Mauritanie, de Centra-

frique et du Burundi. L'EN avait mal entamé sa campagne de qualification, se faisant accrocher à domicile, et contre toute attente, par l'équipe de Mauritanie (0-0), avant de se ressaisir en s'imposant en déplacement sur le Burundi par 3 à 0.

Avec un total de 4 points, le Maroc (+3) partage la pole position avec la Mauritanie (+2), devant la Centrafrique, 3ème avec 3 pts et le Burundi qui ferme la marche sans la moindre unité. Lors des prochaines journées, prévues entre le 9 et le 17 novembre, l'EN aura à défer en deux temps la sélection de Centrafrique, avant de se déplacer à Nouakchott (5ème journée) pour croiser le fer avec la Mauritanie et de boucler les éliminatoires (6ème journée) à la maison en recevant le Burundi. Les deux ultimes manches des éliminatoires sont programmées de la période allant du 22 au 30 mars 2021.

Mohamed Bouarab

## Des Bleus patraques en attaque

*Chantier prioritaire de Deschamps*



La fusée France n'a pas décollé contre le Portugal (0-0) dimanche: sa base arrière est restée solide, son milieu au niveau, mais "il n'y a pas eu beaucoup d'étincelles" en attaque, une contrariété pour Didier Deschamps qui fait de ce secteur une priorité.

Le sélectionneur n'a de cesse de le répéter: l'automne est la saison des tests pour son équipe de France, en rodage à huis clos de l'Euro. Et le chantier numéro un, celui qui occupe ses esprits, c'est "l'animation offensive". Or, celle-ci s'est montrée

défaillante.

Qu'il opte pour une défense à trois ou un milieu en "losange" comme dimanche, le patron des Bleus cherche à installer un "triangle d'attaque" pour placer ses pépites offensives dans les meilleures dispositions. Ainsi, "on est capable d'être plus dangereux, de créer plus d'occasions et marquer plus de buts", répétait-il samedi en conférence de presse.

Las, Olivier Giroud, Kylian Mbappé et surtout Antoine Griezmann ont semblé incapables de se trouver correctement. "Des fois, ce sont les dépla-

cements qui ne sont pas bons, des fois c'est la passe qui arrive trop tard", a constaté Deschamps après coup. "Il n'y a pas eu beaucoup d'étincelles", a-t-il ajouté, concédant que son effectif s'était procuré "moins" d'occasions qu'à l'accoutumée.

De ses buts, Hugo Lloris a livré le même diagnostic. "Dans les 30 derniers mètres, on a manqué de tranchant, d'agressivité", selon le gardien de Tottenham.

Benjamin Pavard a relevé un autre écueil de ce système basé sur un trio offensif central: "Il n'y a pas d'ailiers", a souligné le défenseur muniçois, contraint de "se concentrer vers l'intérieur", où les espaces sont moins nombreux, au lieu d'avoir des solutions dans la largeur, ce qu'offrirait par exemple un profil comme celui de son partenaire du Bayern Kingsley Coman.

Bien entré en jeu et buteur mercredi contre l'Ukraine (7-1), Antoine Griezmann cristallise aussi les interrogations: il a traversé le choc face aux Portugais comme un fantôme, une rareté en sélection pour l'attaquant du FC Barcelone à qui Deschamps souhaite confier les clés de l'animation offensive.

Lui-même a reconnu ses errements. "On essaie de se trouver avec Kylian. Il y a eu deux occasions où j'aurais pu lui donner mais j'ai raté la passe ou j'ai choisi un autre joueur", il faut "travailler là-dessus et essayer de s'améliorer", a reconnu le cinquième meilleur buteur de l'histoire des Bleus.

Adrien Rabiot a lui aussi pointé les failles des lignes avant. "Offensivement, on a joué avec le

frein, je trouve qu'on ne s'est pas trop lâchés", a posé le milieu de la Juventus Turin. "On aurait peut-être dû plus appuyer les attaques et leur faire plus mal", a insisté l'ancien Parisien.

L'équipe de France peut nourrir d'autant plus de regrets qu'elle a livré un combat solide au milieu de terrain, avec Rabiot associé à Paul Pogba et N'Golo Kanté.

Contre l'Ukraine, certes face à une adversité beaucoup plus faible, les Bleus avaient aussi été au-dessus dans ce secteur de jeu avec Steven Nzonzi, Corentin Tolisso et Eduardo Camavinga, ce trio évoluant derrière le meneur de jeu Houssem Aouar, laissé en tribunes dimanche.

"Le milieu a été bon, et ceux qui avaient joué mercredi avaient été bons aussi. Je sais qu'il y a beaucoup de qualités dans ce secteur de jeu, cela ne doit pas être au détriment du secteur offensif", a analysé Deschamps.

Alors que se profile mercredi un déplacement en Croatie, le technicien basque sera-t-il tenté d'apporter des changements dans son onze de départ, où neuf titulaires du Mondial-2018 figuraient dimanche? Au match aller en septembre, en l'absence de Mbappé et Pogba, tous deux positifs au Covid-19, les Bleus s'étaient imposés 4-2 avec une paire d'attaque Wissam Ben Yedder - Anthony Martial, un milieu composé de Nzonzi et Kanté et une entrée en jeu prometteuse de Camavinga. Nul doute que ces noms-là ne demandent qu'à faire resurgir les "étincelles" dans le moteur des Bleus..

# Stoïque !

## *Le Raja champion au bout du surpassement*

**O**uf ! Le Raja, enfin ! Au bout du suspense. Au bout de l'essoufflement aussi. Au bout d'un surpassement inédit surtout.

Inédit. Comme l'a été ce championnat, le plus long de l'histoire du football marocain, Covid oblige.

S'il y a un point à mettre en premier à l'actif de la FRMF, c'est cette opiniâtreté dont elle a fait preuve pour mener, contre vents et marées, le championnat à son bout. Tout est bien qui finit bien, devrait-on commenter. Et ce n'est sûrement pas le Raja qui dirait le contraire. Et s'il y a lieu de saluer le champion, l'on devrait en faire autant à l'égard du dauphin, le WAC et de cette satanée RSB qui a dû se contenter de la troisième place.

Un sacré trio qui nous a gratifiés d'un suspense insoutenable mais tout aussi admirable.

La saison 2019-2020 aura cependant été de deux grosses failles, dont l'une est due à un cas de force majeure et l'autre à de la franche incompétence pour ne pas dire plus. Il s'agit en l'occurrence du huis clos imposé en toute logique par ces temps de crise sanitaire, ce qui n'était pas sans nuire à la qualité du spectacle.

Et d'un autre côté des ratages répétitifs commis par quelques arbitres sans imagination pour ne pas dire (là aussi) sans foi ni loi.

Et c'est ce qui a le plus dénaturé ce beau tableau et les efforts consentis pour ce faire de part et d'autre.

Et dire que l'on en était à notre première saison de la VAR et dont on devait tirer le premier profit. Au lieu de cela, il nous a été donné de voir des referees ignorer royalement ce précieux outil pour n'en faire qu'à leur tête. Et même quand ils donnaient l'impression de s'y référer, c'était juste pour amuser la galerie.

Et ce n'est sûrement pas un certain Redouane Jiyed qui soutiendrait le contraire. Il vient d'ailleurs de nous servir une énigmatique illustration vers la 50ème minute de ce



mémorable Raja-ASFAR avec ce penalty grand comme ça qu'il a refusé de voir tout en empêchant la VAR de le voir.

Heureusement que la grinta, cette fameuse rage de vaincre, cette belle verve des Verts, était là pour tout compenser, pour tout effacer.

Combien de résultats ont été faits et défaits par des arbitres au sifflet trop léger ou trop intéressé. On les a ainsi vus accorder injustement des buts ou des penaltys non justifiés ou en refuser tout aussi injustement d'autres qui étaient limpides ne présentant aucune anomalie.

Il va sans dire qu'il y a fort à faire à ce niveau.

Et aussi paradoxal que cela puisse paraître, c'est ce genre de bizarreries qui a rendu le titre du Raja encore plus méritoire. La suspicion qui régnait a débouché sur un sentiment de hogra... Et c'est justement ce qui a poussé joueurs et staff technique à puiser dans leurs réserves, à se surpasser pour embrasser à bras-le-corps le trophée du champion.

Quant au comité dirigeant, il ne serait certainement pas superflu d'avancer qu'au vu du si lourd passif dont il a hérité, sa mission relevait de l'impossible. Sauf que l'impossible n'est pas rajouai.

Et ce qui fait encore le plus plaisir, ce sont ces jeunes pur produit de l'école du

Raja qui ont intégré l'équipe «A» et qui ont si bien honoré le maillot vert. Dimanche, ils étaient pas moins de quatre joueurs à prendre part à un match si décisif alors qu'ils n'ont pas encore bouclé leurs vingt ans.

Autant dire que l'équipe est sur la bonne voie, n'en déplaise à ces critiques de service.

Qu'on laisse ce beau monde travailler à son aise d'autant plus que d'autres challenges pointent pour bientôt : il y a la Champion's League et la Coupe arabe.

Bonne continuation et bonne chance les gars !

**Mohamed Benarbia**

## *Said Wahbi : Le sacre du Raja de Casablanca est une victoire pour tout le football marocain*



**L**e sacre du Raja de Casablanca en championnat national est "une victoire pour tout le football marocain", qui intervient dans une période difficile imposée par l'épidémie de Covid-19, a affirmé dimanche soir le porte-parole des Verts, Said Wahbi, au terme de la victoire du Raja sur l'ASFAR (2-1) pour le compte de la 30<sup>è</sup> et dernière journée, synonyme d'un titre glané au bout du suspense.

La reprise de la Botola Pro, après une longue suspension à cause de la crise sanitaire, est une décision courageuse qui a couronné les efforts déployés par la Fédération Royale marocaine de football et les autorités compétentes pour lutter contre cette pandémie, s'est-il félicité dans une déclaration à la MAP. "Nous dédions ce sacre mérité à tous les acteurs du club, à commencer par son

nombreux public, qui n'ont ménagé aucun effort pour atteindre cet objectif", a-t-il dit. M. Wahbi a tenu à mentionner que "l'équipe du Raja doit cette victoire à ses supporters au Maroc et à l'étranger, qui l'ont soutenue dans les différentes étapes du championnat et n'ont pas cessé d'encourager leur club de cœur pendant cette période sanitaire difficile".

Il a souligné que le comité directeur du Raja ne ménagera aucun effort pour permettre au club de poursuivre son chemin des résultats positifs et donner plus de satisfaction et de joie à ses supporters. Ce sacre donnera davantage de détermination pour remporter d'autres titres par les hommes de Sellami qui s'apprentent à disputer deux matches décisifs de la Ligue des champions africaine et de la Coupe arabe Mohammed VI des clubs champions, a-t-il conclu.

| Botola Pro |      | Classement |    |    |    |    |      |
|------------|------|------------|----|----|----|----|------|
|            |      | Pts        | Jo | G  | N  | P  | Diff |
| 01         | RCA  | 60         | 30 | 17 | 9  | 4  | 20   |
| 02         | WAC  | 59         | 30 | 17 | 8  | 5  | 24   |
| 03         | RSB  | 57         | 30 | 15 | 12 | 3  | 12   |
| 04         | FUS  | 49         | 30 | 13 | 10 | 7  | 9    |
| 05         | MCO  | 48         | 30 | 12 | 12 | 6  | 7    |
| 06         | FAR  | 45         | 30 | 12 | 9  | 9  | 11   |
| 07         | MAT  | 40         | 30 | 10 | 10 | 10 | 3    |
| 08         | RCOZ | 36         | 30 | 9  | 9  | 12 | 0    |
| 09         | HUSA | 36         | 30 | 9  | 9  | 12 | -4   |
| 10         | CAYB | 36         | 30 | 10 | 6  | 14 | -11  |
| 11         | DHJ  | 35         | 30 | 8  | 11 | 11 | -2   |
| 12         | RCAZ | 34         | 30 | 8  | 10 | 12 | -1   |
| 13         | OCS  | 33         | 30 | 6  | 15 | 9  | -9   |
| 14         | IRT  | 32         | 30 | 7  | 11 | 12 | -16  |
| 15         | OCK  | 28         | 30 | 6  | 10 | 14 | -14  |
| 16         | REB  | 12         | 30 | 1  | 9  | 20 | -29  |

*Bravoooo les gars !*



**CHAMPIONS**

**2019-2020**